

ROYAUME DU MAROC
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN
DIRECTION REGIONALE DE FES-MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE DE MEKNES

Recensement Général
de la Population et de l'Habitat de 2014

Caractéristiques Démographiques
et Socio-Economiques

Préfecture de Meknès

Série Provinciale

Janvier 2017

3,Rue Mohamed El Mekkassi (V.N)-B.P/S35-Meknès- Tél :0535523593 Fax :0535522243

Sommaire

LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES FIGURES.....	7
INTRODUCTION.....	8
I. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	10
I.1. REPARTITION SPATIALE ET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION	10
I.1.1 Evolution de la population entre les deux recensements.....	10
I.1.1.1 Evolution de la population légale par milieu.....	10
I.1.1.2 Evolution de la population préfectorale par sexe.....	11
I.1.2. Rythme différencié de l'évolution de la population.....	11
I.1.2.1. Accroissement démographique global.....	12
I.1.2.2. Accroissement démographique annuel moyen.....	12
I.1.3. Structure de la population par milieu de résidence.....	12
I.1.4. Urbanisation.....	13
I.2. STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION MUNICIPALE.....	13
I.2.2. Rapport de masculinité.....	15
I.2.3. Présentation de la population selon les groupes d'âge fonctionnels.....	16
I.3. STATUT MATRIMONIAL DE LA POPULATION	17
I.3.1. REPARTITION DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE SEXE ET	
L'ETAT MATRIMONIAL.....	17
I.3.2. Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence.....	18
I.3.3. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence.....	19
I.4. FECONDITE	20
I.4.1. TAUX ET INDICES SYNTHETIQUES DE FECONDITE PAR MILIEU DE RESIDENCE.....	20
II. CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION	23
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE.....	24
II.1.1. TAUX D'ANALPHABETISME SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE	24
II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge.....	25
II.1.3. La connaissance des langues.....	26
II.2. SCOLARISATION.....	27
II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans.....	27
II.2.2. Population selon le niveau d'étude.....	27
III. ACTIVITE ECONOMIQUE.....	30
III.1. TYPE D'ACTIVITE	30
III.2. TAUX NET D'ACTIVITE.....	30
III.3. SITUATION DANS LA PROFESSION.....	32
III.4. TAUX DE CHOMAGE.....	33
IV. MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION.....	37
IV.1. MENAGES ET CHEFS DE MENAGE	37
IV.1.1. Effectif et taille des ménages.....	37
IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage.....	38
IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.....	38
IV.1.2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge.....	39
IV.1.2.3. Taux d'analphabétisme des chefs de ménage.....	39
IV.1.2.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage.....	40

IV.2. CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES	40
IV.2.1. Type de logement.....	40
IV.2.2. Ancienneté des logements	42
IV.2.3. Statut d'occupation	43
IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation)	45
IV.2.5. Equipement des logements	46
IV.2.6. Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution	48
IV.2.6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution	48
IV.2.6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution.....	49
IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées	49
IV.2.8. Autres équipements ménagers.....	50
IV.2.9. Mode de cuisson et mode d'évacuation des déchets ménagers et des eaux usées.	50
IV.2.9.1. Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages	50
IV.2.9.2. Mode d'évacuation des déchets ménagers	51
CONCEPTS ET DEFINITIONS	53

Liste des tableaux

Tab 1: Evolution de la population par milieu de résidence	10
Tab 2: Répartition (%) de la population municipale par sexe	11
Tab 3: Taux d'accroissement global (%) par milieu de résidence	12
Tab 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence.....	12
Tab 5: Répartition (%) de la population par milieu de résidence	13
Tab 6: Evolution du taux d'urbanisation (%).....	13
Tab 7: Répartition de la population de la préfecture de Meknès selon les groupes d'âge .	14
Tab 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence.....	15
Tab 9: Rapport de masculinité (hommes pour 100 femmes) par grand	16
Tab 10: Répartition (%) de la population préfectorale selon les groupes fonctionnels d'âge -2014-	16
Tab 11: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe.....	17
Tab 12: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence -2014-	18
Tab 13: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la préfecture de Meknès selon le sexe	18
Tab 14: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence	19
Tab 15: Evolution des Taux de Fécondité par groupe d'âge et de l'ISF au niveau de la préfecture de Meknès selon le milieu.....	21
Tab 16: Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu.....	24
Tab 17: Taux d'analphabétisme (%) de la population de la Préfecture de Meknès selon les grands groupes d'âge et le sexe	25
Tab 18: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus (%) selon les langues lues et écrites et le sexe -2014-	26
Tab 19: Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu	27
Tab 20: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu -2014-	27
Tab 21: Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe-2014-	30
Tab 22 : Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-	31
Tab 23 : Répartition de la population (%) selon la situation dans la profession et le milieu -2014-	32
Tab 24 : Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu -2014-	33
Tab 25 : Nombre de ménages selon le milieu de résidence.....	37
Tab 26 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence	37
Tab 27 : Répartition (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu -2014-.....	38
Tab 28 : Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la préfecture de Meknès par groupe d'âge, sexe et milieu -2014-	39
Tab 30 : Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la préfecture de Meknès selon le niveau d'étude, sexe et milieu -2014-	40
Tab 31 : Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Ensemble-	41
Tab 32 : Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Urbain-	41
Tab 33 : Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Rural-	42
Tab 34 : Répartition des ménages (%) selon l'ancienneté du logement -2014-.....	43
Tab 35 : Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Ensemble-	44
Tab 36 : Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Urbain-.....	44
Tab 37 : Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Rural-.....	45

Tab 38 : Répartition des ménages (%) selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu - 2014-.....	45
Tab 40 : Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement.....	46
Tab 41 : Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement.....	47
Tab 42 : Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement.....	47
Tab 45 : Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées	49
Tab 46 : Répartition (%) des ménages selon les équipements ménagers et le milieu -2014-.....	50
Tab 47 : Répartition en (%) des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé..	51
Tab 48 : Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu -2014-	51

Liste des figures

Figure 1: Evolution de la population de la Préfecture de Meknès par milieu	11
Figure 2: Pyramides des âges de la population de la Préfecture de Meknès	15
Figure 3: Répartition (%) de la population préfectorale âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe -RGPH 2014-	18
Figure 4: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la Préfecture selon le sexe et le milieu -RGPH 2014-	19
Figure 5: Age moyen au premier mariage des habitants de la Préfecture selon le milieu de résidence et le sexe -2014-	20
Figure 6: Taux de fécondité des femmes de la Préfecture de Meknès selon le milieu de résidence -RGPH 2004 et 2014-	21
Figure 7: Taux d'analphabétisme (%) dans la Préfecture de Meknès selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-	25
Figure 8: Répartition (%) de la population préfectorale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu -RGPH 2014-	28
Figure 9: Taux net d'activité de la population de la Préfecture de Meknès selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-	31
Figure 10: Taux de chômage de la population de la Préfecture de Meknès selon le sexe et le milieu -RGPH 2014-	34
Figure 11: Répartition (%) des chefs de ménage de la Préfecture de Meknès selon le sexe et le milieu -RGPH 2014-	38
Figure 12: Taux d'occupation des logements au niveau de la Préfecture de Meknès selon le milieu -RGPH 2014-	46

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 est le sixième recensement réalisé au Maroc depuis son accession à l'indépendance, après ceux de 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004.

Sur le plan méthodologique, le RGPH 2014 présente plusieurs similitudes avec les recensements précédents aussi bien en ce qui concerne les modalités de collecte des données qu'en ce qui concerne le contenu des supports utilisés. Cependant, il se caractérise par plusieurs nouveautés surtout celles relatives, notamment à :

- L'utilisation d'images satellitaires lors des travaux cartographiques du RGPH 2014 qui ont été caractérisées par de très haute résolution, acquises auprès du Centre Royal de Télédétection Spatiale ;
- L'utilisation de supports didactiques audio-visuels pour la formation des participants ;
- L'exploitation et la diffusion des données par la technique de la lecture automatique des documents sans recours à l'expertise étrangère ;
- La Création d'un site Internet dédié au RGPH 2014(www.rgph2014.hcp.ma);
- L'introduction de nouvelles thématiques dans les domaines de la démographie, de l'habitat, des incapacités, etc ;
- La régionalisation des travaux du système d'information géographique (SIG).

Quant aux principaux objectifs assignés au recensement de 2014, qui au demeurant répondent aux attentes des différents utilisateurs de l'information statistique, ils peuvent être résumés comme suit :

- La détermination de la population légale à l'échelon national ainsi qu'au niveau de toutes les unités administratives du Royaume ;
- La connaissance des différentes structures démographiques et socio-économiques de la population ;
- La constitution d'une base de sondage pour l'exécution des enquêtes post-censitaires, quelles soient démographiques ou socio-économiques ;
- La quantification du parc logement selon le type et les équipements de base, ainsi que la connaissance des conditions d'habitation des ménages.

Ce rapport qui est la première publication des résultats du RGPH 2014 au niveau de la préfecture de Meknès, présente en détail l'ensemble de ses résultats analysés et comparés à ceux obtenus lors du recensement précédent dans le souci de faire ressortir les tendances de la population préfectorale sur les plans démographique, économique et social. Il sera ainsi question d'examiner :

- Les caractéristiques démographiques ;
- Les caractéristiques de l'éducation ;
- L'activité, l'emploi et le chômage ;
- Les ménages et leurs conditions d'habitation.

CHAPITRE I

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

I. Caractéristiques démographiques

Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

I.1. Répartition spatiale et accroissement démographique de la population

Cette partie s'intéresse à l'évolution des effectifs de la population de la préfecture de Meknès, à son rythme d'évolution ainsi qu'au taux d'urbanisation au niveau de cette Préfecture entre 2004 et 2014.

I.1.1 Evolution de la population entre les deux recensements

I.1.1.1 Evolution de la population légale par milieu

La population légale de la préfecture de Meknès s'est établie au premier septembre 2014 à 835 695 habitants. Soit 19,7% de la population légale régionale et 2,5% de la population légale nationale. Contre respectivement 18,5% et 2,4% en 2004.

Tab 1: Evolution de la population¹ par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Meknès ²	574 552	140 733	715 285	687 575	148 120	835 695
Fès-Meknès	2 167 225	1 705 989	3 873 214	2 564 220	1 672 672	4 236 892
Maroc	16 463 634	13 428 074	29 891 708	20 432 439	13 415 803	33 848 242
Préfecture/Région (%)	26,5	8,2	18,5	26,8	8,9	19,7
Préfecture/Nation (%)	3,5	1	2,4	3,4	1,1	2,5

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Au cours de la période intercensitaire (2004/2014), la population totale préfectorale a enregistré une croissance globale de 120 410 personnes, soit 12 041 habitants de plus annuellement.

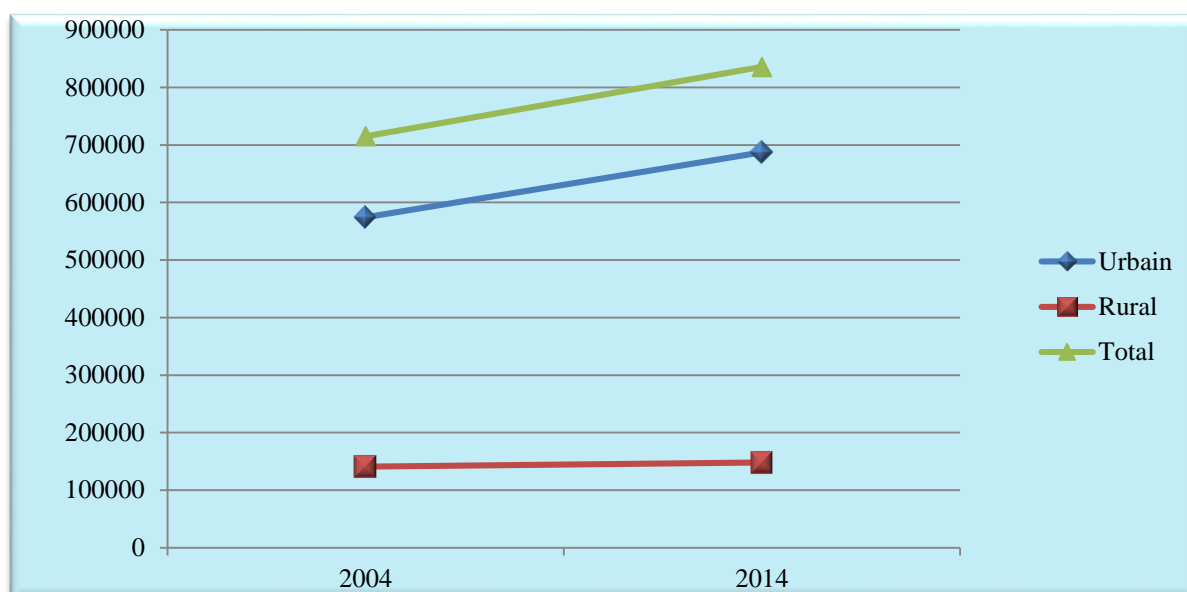
Cette augmentation est due essentiellement à la progression de la population urbaine qui est passée de 574 552 personnes en 2004 à 687 575 en 2014, soit une croissance globale de 113 023 personnes. Quant à la population rurale, elle a connu une légère croissance globale de 7 387 personnes entre les deux derniers recensements.

Egalement, il est à signaler qu'en 2014, les parts de la population urbaine et rurale de la préfecture par rapport à celle de la région est respectivement de 26,8% et 8,9%.

¹ Il s'agit de la population légale.

² Il s'agit de la population légale de la préfecture de Meknès en 2004 adaptée au découpage administratif de 2009.

Figure 1: Evolution de la population de la préfecture de Meknès par milieu



I.1.1.2 Evolution de la population préfectorale par sexe

Le tableau ci-dessous donne la répartition (%) de la population de la préfecture de Meknès par sexe en 2004 et 2014.

Tab 2: Répartition (%) de la population municipale par sexe

Désignation	2004		2014	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Meknès	49,2	50,8	49,3	50,7
Fès-Meknès	49,2	50,8	49,5	50,5
Maroc	49,3	50,7	49,8	50,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus montrent qu'en 2014 la proportion de la population de sexe féminin est supérieure à celle de sexe masculin, aussi bien au niveau national (50,2% contre 49,8%) que régional (50,5% contre 49,5%) et préfectoral (50,7% contre 49,3%).

Par ailleurs, durant la période intercensitaire 2004-2014, la proportion de la population de sexe féminin a connu une légère diminution de 0,3 point au niveau préfectoral.

I.1.2. Rythme différencié de l'évolution de la population

Le rythme d'évolution, mesuré par l'accroissement démographique global et l'accroissement démographique annuel moyen, est mis en relief dans la partie qui suit.

I.1.2.1. Accroissement démographique global

L'évolution de la population est mesurée par le taux d'accroissement global enregistré depuis 1994 dans la préfecture de Meknès.

Tab 3: Taux d'accroissement global (%) par milieu de résidence

Désignation	2004/2014		
	Urbain	Rural	Total
Meknès	19,7	5,2	16,8
Fès-Meknès	18,3	-2,0	9,4
Maroc	24,1	-0,1	13,2

Source : RGPH 2004 et 2014

En termes d'accroissement démographique global, la population préfectorale a enregistré entre les deux recensements 2004 et 2014 un taux de 16,8% contre 9,4 et 13,2% respectivement aux niveaux régional et national.

Par milieu de résidence, l'accroissement global élevé a été constaté en milieu urbain préfectoral, soit 19,7% contre seulement 5,2% en milieu rural durant la période intercensitaire 2004-2014.

I.1.2.2. Accroissement démographique annuel moyen

Le tableau ci-après, donne le niveau du taux d'accroissement démographique annuel moyen par milieu de résidence.

Tab 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence

Désignation	2004/2014		
	Urbain	Rural	Total
Meknès	1,8	0,5	1,6
Fès-Meknès	1,7	-0,2	0,9
Maroc	2,2	-0,01	1,3

Source : RGPH 2004 et 2014

Le taux d'accroissement annuel moyen de la population préfectorale est de 1,6% .Soit un taux supérieur à ceux enregistrés aux niveaux national (1,3%) et régional (0,9%).

Par milieu de résidence, le taux d'accroissement de la population préfectorale durant la période 2004-2014 est de 1,8% en milieu urbain contre 0,5% en milieu rural.

I.1.3. Structure de la population par milieu de résidence

Le tableau ci-dessous donne la répartition (en %) en 2004 et 2014 de la population de la préfecture de Meknès par milieu de résidence.

Tab 5: Répartition (%) de la population par milieu de résidence

Désignation	2004		2014	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Meknès	80,3	19,7	82,3	17,7
Fès-Meknès	56,0	44,0	60,5	39,5
Maroc	55,1	44,9	60,4	39,6

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

L'examen des données du tableau ci-dessus montre que la part de la population urbaine de la préfecture de Meknès a progressé légèrement durant la période intercensitaire 2004-2014 en passant de 80,3% en 2004 à 82,3% en 2014 (soit 2 points contre 4,5 au niveau régional).

La comparaison des deux milieux laisse entrevoir que cette préfecture est à caractère urbain puisque 82,3% de la population préfectorale sont des citoyens, soit une part supérieure à celle enregistrée aux niveaux régional (60,5%) et national (60,4%)

I.1.4. Urbanisation

Le taux d'urbanisation est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire 2004-2014.

Tab 6: Evolution du taux d'urbanisation (%)

Désignation	2004	2014
Meknès	80,3	82,3
Fès-Meknès	56,0	60,5
Maroc	55,1	60,4

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus révèlent que le taux d'urbanisation en 2014 au niveau de la préfecture de Meknès est supérieur à celui enregistré aux niveaux régional et national (82,3% contre respectivement 60,5% et 60,4%).

L'étude de l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire fait ressortir que le rythme d'urbanisation au niveau de cette Préfecture est inférieur à celui constaté aux niveaux régional et national, soit 2 points contre 4,5 et 5,3 points respectivement.

I.2. Structure par âge et sexe de la population municipale

Ce paragraphe traite la répartition de la population préfectorale ainsi que le rapport de masculinité de la population par groupe d'âge et par sexe.

Le tableau 7 présente les effectifs et les fréquences pour chaque sexe à part en 2014 selon les groupes d'âge.

Tab 7: Répartition de la population de la préfecture de Meknès selon les groupes d'âge et le sexe -2014-

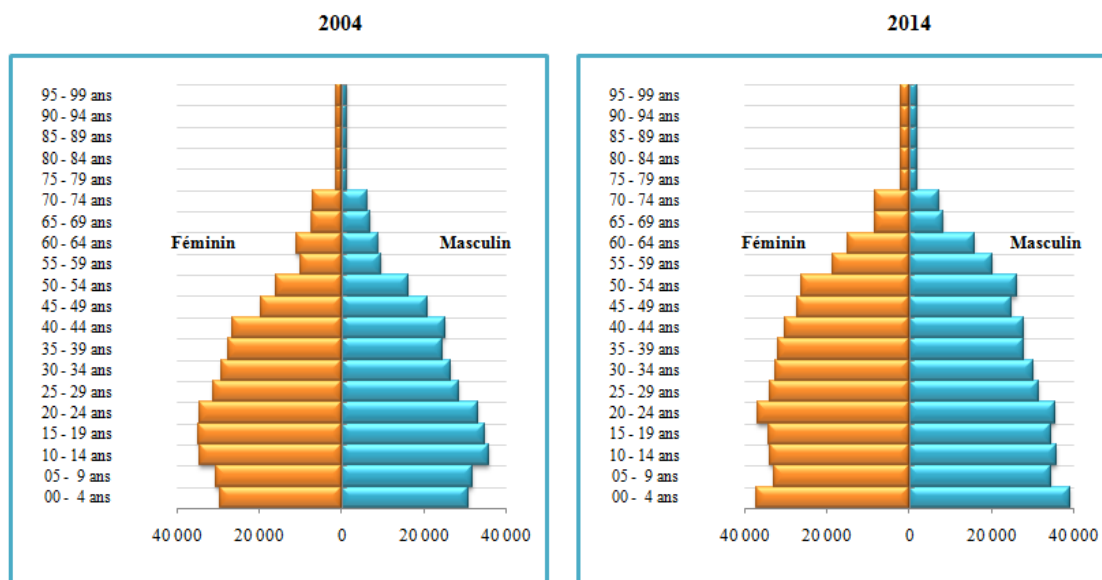
Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Groupes quinquennaux d'âge						
00 - 04 ans	39 092	37 389	76 481	4,7	4,5	9,2
05 - 09 ans	34 502	32 822	67 324	4,2	4,0	8,1
10 - 14 ans	35 596	33 890	69 486	4,3	4,1	8,4
15 - 19 ans	34 460	34 373	68 833	4,2	4,2	8,3
20 - 24 ans	35 372	36 987	72 359	4,3	4,5	8,7
25 - 29 ans	31 312	33 864	65 176	3,8	4,1	7,9
30 - 34 ans	29 931	32 602	62 533	3,6	3,9	7,6
35 - 39 ans	27 609	31 906	59 515	3,3	3,9	7,2
40 - 44 ans	27 735	30 298	58 033	3,4	3,7	7,0
45 - 49 ans	24 805	27 176	51 981	3,0	3,3	6,3
50 - 54 ans	26 186	26 270	52 456	3,2	3,2	6,3
55 - 59 ans	20 050	18 548	38 598	2,4	2,2	4,7
60 - 64 ans	15 865	15 196	31 061	1,9	1,8	3,8
65 - 69 ans	8 127	8 426	16 553	1,0	1,0	2,0
70 - 74 ans	7 242	8 387	15 629	0,9	1,0	1,9
75 ans et +	10 119	11 341	21 460	1,2	1,4	2,6
Non déclaré	1	0	1	0,0	0,0	0,0
Grands groupes d'âge						
00 -14 ans	109 190	104 101	213 291	13,2	12,6	25,8
15 -59 ans	257 460	272 024	529 484	31,1	32,9	64,0
60 ans et +	41 353	43 350	84 703	5,0	5,2	10,2
Non déclaré	1	0	1	-	-	-
Total	408 004	419 475	827 479	49,3	50,7	100,0

Source : HCP, RGPH 2014

Les données du tableau ci-dessus montrent que la fréquence du 1^{er} groupe d'âge (0-4 ans) est la plus élevée soit 9,2% de la population préfectorale, alors que la part de la population âgée de 5 à 9 ans est de 8,1%, quant à la population de la tranche d'âges (10-14) ans, elle représente 8,4% de population préfectorale.

Pour mieux illustrer cette répartition, il convient de prospecter l'allure de la pyramide des âges obtenue à cet égard.

Figure 2: Pyramides des âges de la population de la préfecture de Meknès



Une comparaison succincte des deux pyramides des âges entre 2004 et 2014 révèle un élargissement au niveau de la base de la pyramide ainsi qu'au niveau de son sommet.

La lecture de la pyramide des âges de 2014, fait ressortir les constatations suivantes :

- Un rétrécissement de la population en passant du groupe (0-4ans) au groupe (5-9ans) ;
- Un élargissement relatif au niveau des âges variant entre 10 et 24 ans ;
- Un rétrécissement continu au niveau des âges variant de 25 à 69 ans.

I.2.2.Rapport de masculinité³

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins. Le tableau ci-après en donne les résultats selon les données du RGPH 2014.

Tab 8:Rapport de masculinité par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Meknès	95,2	103,0	96,7	95,8	104,5	97,3
Fès-Meknès	ND	ND	ND	96,4	100,8	98,1
Maroc	96,4	98,4	97,3	97,9	101,5	99,3

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

³ Le rapport de masculinité est l'effectif des hommes rapporté à celui des femmes, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes dans une population.

Durant la période intercensitaire 2004-2014, le rapport de masculinité, au niveau de la préfecture, est passé de 96,7 en 2004 à 97,3 en 2014. Ce rapport est inférieur à celui enregistré aux niveaux régional (98,1) et national (99,3) et ce en 2014.

En milieu urbain, on constate une prédominance des effectifs des femmes au niveau de la préfecture, soit 95,8 hommes pour 100 femmes (contre 96,4 et 97,9 hommes pour 100 femmes aux niveaux régional et national respectivement). Par contre en milieu rural on relève une prédominance des effectifs des hommes aux niveaux préfectoral, régional et national, soit respectivement 104,5 , 100,8 et 101,5 hommes pour 100 femmes.

Tab 9: Rapport de masculinité (hommes pour 100 femmes) par grand groupe d'âges -2014-

Désignation	00-14 ans	15-59 ans	60 ans et +	Total
Meknès	104,9	94,6	95,4	97,3
Fès-Meknès	104,5	95,4	97,9	98,1
Maroc	104,5	97,5	96,8	99,3

Source : HCP, RGPH 2014

Au niveau de la préfecture, le rapport de masculinité est favorable aux hommes pour le groupe d'âge 00-14 ans, avec 104,9 hommes pour 100 femmes. Ce rapport est de 104,5 aux niveaux régional et national.

Cette tendance est inversée pour les groupes d'âges 15-59 ans et 60 ans et plus, avec des rapports de masculinité respectifs de 94,6 et 95,4 contre 95,4 et 97,9 au niveau régional.

I.2.3. Présentation de la population selon les groupes d'âge fonctionnels

Le tableau suivant résume la structure de la population préfectorale par groupe d'âge fonctionnel (0-6 ans, 7-12 ans, 15-59 ans et 60 ans et plus).

Tab 10: Répartition (%) de la population préfectorale selon les groupes fonctionnels d'âge -2014-

Groupes d'âge fonctionnels	Urbain	Rural	Total
0-6 ans (âge préscolaire)	12,2	15,2	12,7
7-12 ans (âge scolaire)	9,5	11,0	9,7
15-59 ans (âge d'activité)	64,7	60,6	64,0
60 ans et + (troisième âge)	10,3	9,9	10,2

Source : HCP, RGPH 2014

L'étude de la structure par groupe d'âge fonctionnel de la population préfectorale, montre que la population en âge préscolaire (0-6 ans) s'est établie à 12,7%. Par milieu de résidence, ce taux est de l'ordre de 12,2% en milieu urbain et 15,2% en milieu rural.

Quant à la part de la population en âge scolaire (7-12 ans), elle est de l'ordre de 9,7% (9,5% en milieu urbain contre 11,0% en milieu rural).

Concernant les personnes en âge d'activité (15-59 ans), on constate que leur part est de l'ordre de 64,0% (64,7% en milieu urbain contre 60,6% en milieu rural).

Pour la dernière tranche, dite population du troisième âge (60 ans et plus) sa proportion est de l'ordre de 10,2% (10,3% en milieu urbain contre 9,9% en milieu rural).

1.3. Statut matrimonial de la population

Le statut matrimonial est la situation d'une personne vis-à-vis du mariage. Quatre états matrimoniaux ont été prévus par le recensement : marié, célibataire, veuf et divorcé.

1.3.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial indique une prédominance des personnes vivantes en union conjugale, aussi bien au niveau préfectoral qu'au niveau régional comme le montre le tableau suivant :

Tab 11: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

Désignation	Sexe	2004				2014			
		Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs	Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs
Meknès	Masculin	46,1	52	0,8	1,0	40,3	57,5	1,1	1,0
	Féminin	34,3	51,3	3,5	10,9	28,8	56,8	3,9	10,5
	Total	40,0	51,7	2,2	6,1	34,4	57,2	2,6	5,9
Fès-Meknès	Masculin	45,9	52,6	0,6	0,9	40,6	57,7	0,9	0,9
	Féminin	35,0	52,5	2,8	9,8	29,5	57,7	3,1	9,7
	Total	40,2	52,6	1,7	5,5	34,9	57,7	2,0	5,4

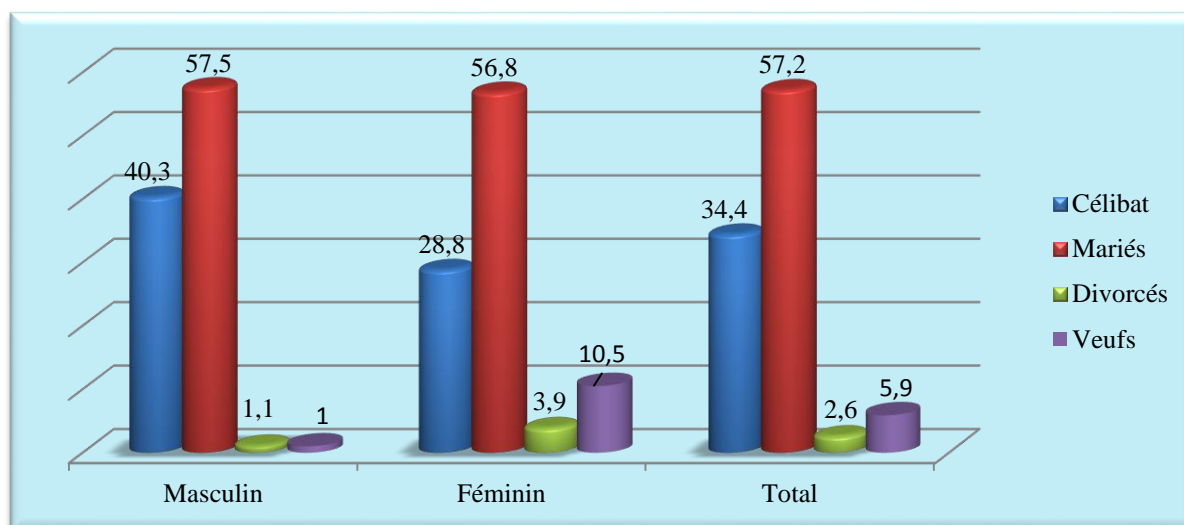
Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau préfectoral, en 2014 la proportion des personnes mariées est de 57,2%, celle des célibataires 34,4% et celle des désunis 8,5%. Ces proportions sont respectivement de 57,7%, 34,9% et 7,4% au niveau régional.

Par sexe et en 2014, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (40,3%) que chez les femmes (28,8%). Celle des mariés est presque la même pour les deux sexes (57,5% pour les hommes et 56,8% pour les femmes). Par contre, le pourcentage des unions rompues touche beaucoup plus les femmes (10,5% des veuves et 3,9% des divorcées) que les hommes (1,0% des veufs et 1,1% des divorcés). En effet, les hommes se remarient plus souvent après un divorce ou lorsqu'ils perdent leur conjointe.

Entre 2004 et 2014, les proportions des mariés et des célibataires sont passées respectivement de 51,7% à 57,2% et de 40% à 34,4%. Quant aux proportions des divorcées et des veufs, elles ont gardé presque la même structure.

Figure 3: Répartition (%) de la population de la préfecture de Meknès âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe -RGPH 2014-



Tab 12: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Milieu	Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs
Meknès	Urbain	34,9	56,5	2,8	5,9
	Rural	32,1	60,8	1,6	5,6
	Total	34,4	57,2	2,6	5,9
Fès-Meknès	Urbain	35,6	56,4	2,5	5,5
	Rural	33,9	59,7	1,2	5,1
	Total	34,9	57,7	2	5,4

Source : HCP, RGPH 2014

Par milieu de résidence, on constate que la part des célibataires est relativement supérieure en milieu urbain, 34,9% au niveau préfectoral, 35,6% au niveau régional contre respectivement 32,1% et 33,9% en milieu rural.

I.3.2. Taux de célibat à 55 ans⁴ selon le sexe et le milieu de résidence

Il s'agit approximativement de la part des personnes qui terminent leur vie dans le célibat.

Tab 13: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la préfecture de Meknès selon le sexe et le milieu

Sexe	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	3,7	2,7	3,5	6,2	4,6	6,0
Féminin	4,0	2,5	3,5	8,0	8,6	8,1
Total	3,8	2,6	3,6	7,1	6,5	7,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

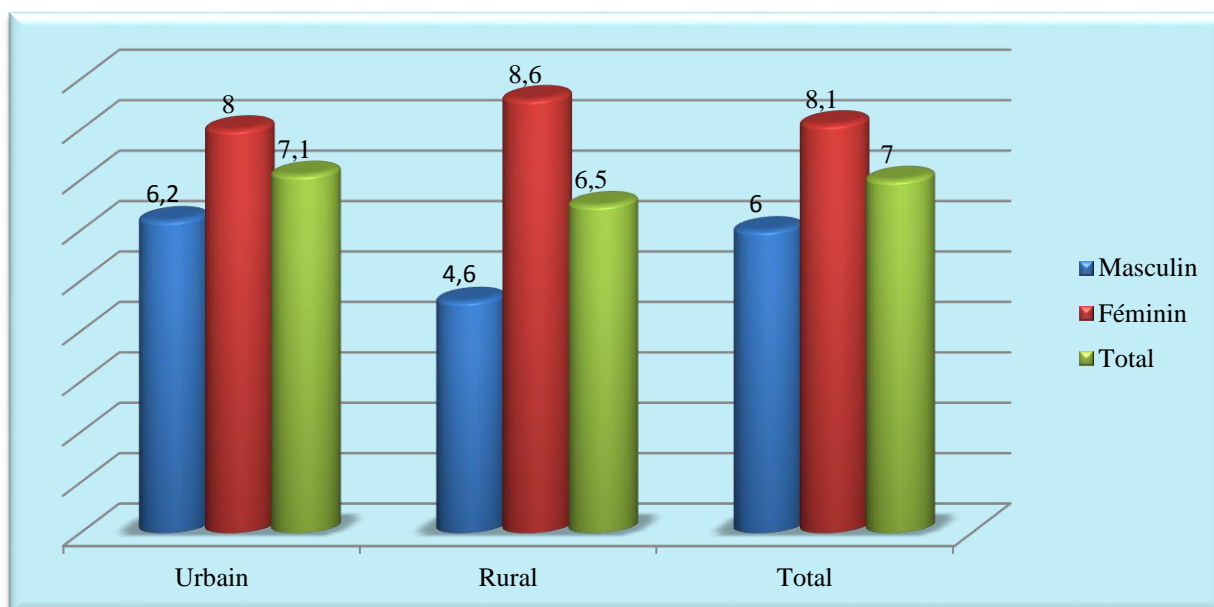
Au niveau préfectoral, le taux de célibat à 55 ans a évolué entre les deux derniers recensements en passant de 3,6% en 2004 à 7,0% en 2014.

⁴ Il s'agit ici approximativement du célibat définitif

En 2014, ces chiffres cachent des différences entre les deux sexes. Ainsi, le taux de célibat des femmes est supérieur à celui des hommes, soit 8,1% contre 6,0%.

Par milieu de résidence, ce taux n'est que de 6,5% en milieu rural contre 7,1% en milieu urbain.

Figure 4: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la préfecture de Meknès selon le sexe et le milieu -RGPH 2014-



I.3.3. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

L'âge moyen au 1^{er} mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime. Les résultats relatifs à ce sujet sont consignés dans le tableau ci-après.

Tab 14: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation	sexe	2004			2014		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Meknès	Masculin	32,7	31,0	32,5	32,5	31,1	32,2
	Féminin	27,5	26,1	27,2	26,6	23,9	26,1
	Total	29,9	28,7	29,6	29,4	27,7	29,1
Fès-Meknès	Masculin	32,5	30,0	31,5	32,1	30,4	31,4
	Féminin	27,8	26,8	27,4	26,6	25,7	26,2
	Total	30,0	28,4	29,3	29,3	28,1	28,8

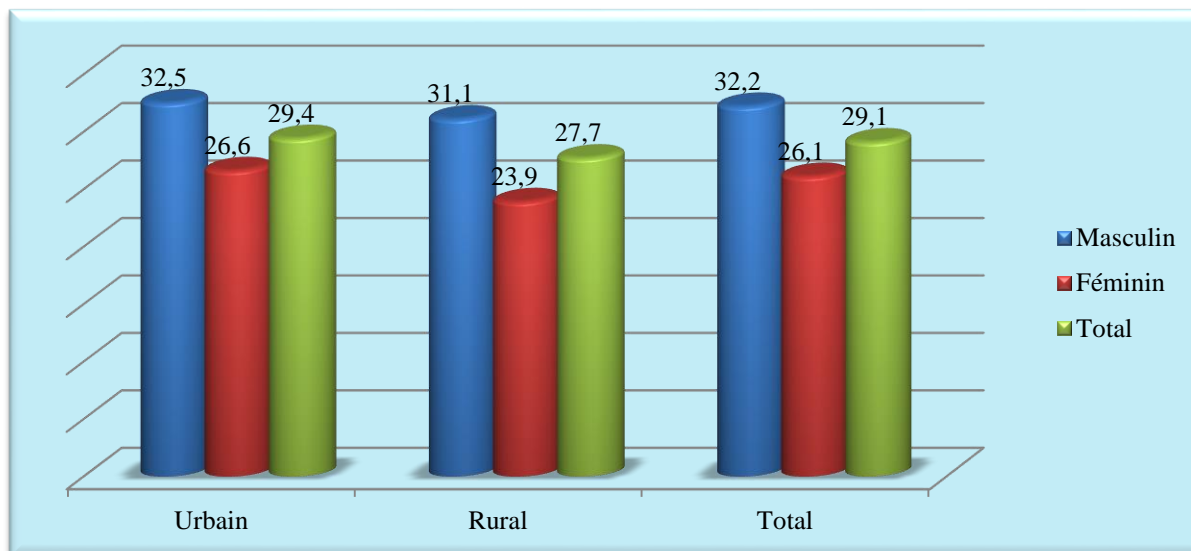
Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau préfectoral, l'âge moyen au premier mariage a sensiblement diminué entre les deux derniers recensements en passant de 29,6 ans à 29,1 ans. En 2014, cet indicateur est supérieur à celui enregistré au niveau régional (28,8 ans).

Par ailleurs la lecture des données du RGPH 2014 dévoile des disparités entre les deux milieux de résidence et le sexe. Ainsi, les ruraux se marient à un âge précoce en les comparant aux citadins, avec des âges respectifs 27,7 et 29,4 ans contre 28,1 et 29,3 ans au niveau régional.

Par sexe, les femmes se marient plus tôt que les hommes, 26,1 ans contre 32,2 ans (un écart de 6,1 ans) au niveau préfectoral et 26,2 contre 31,4 ans au niveau régional.

Figure 5: Age moyen au premier mariage des habitants de la préfecture de Meknès selon le milieu de résidence et le sexe -2014-



I.4. Fécondité

I.4.1. Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence

Le taux de fécondité est le rapport entre le nombre de naissances vivantes durant une année pour une tranche d'âge donnée et le nombre total des femmes de cette tranche d'âge. Il sert à calculer l'indice synthétique de fécondité.

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde. Il constitue un élément essentiel de l'accroissement naturel de la population.

Le tableau ci-après donne l'évolution des taux de fécondité (TF)⁵ par groupe d'âge et de l'indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence.

⁵C'est le nombre de naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans durant une année donnée

Tab 15: Evolution des Taux de Fécondité par groupe d'âge et de l'ISF au niveau de la préfecture de Meknès selon le milieu

Groupes d'âges	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	11,0	33,8	15,9	15,9	41,9	20,1
20-24 ans	66,6	116,3	76,7	68,2	109,9	74,8
25-29 ans	99,1	125,0	104,4	98,1	111,7	100,4
30-34 ans	96,2	121,3	100,7	94,7	92,1	94,3
35-39 ans	65,8	84,3	68,7	66,4	65,6	66,3
40-44 ans	25,9	39,9	28,0	29,8	25,8	29,2
45-49 ans	7,5	14,4	8,6	9,0	5,4	8,5
ISF Préfectoral	1,9	2,7	2,0	1,9	2,3	2,0
ISF Régional	2,1	3,0	2,5	2,0	2,4	2,1

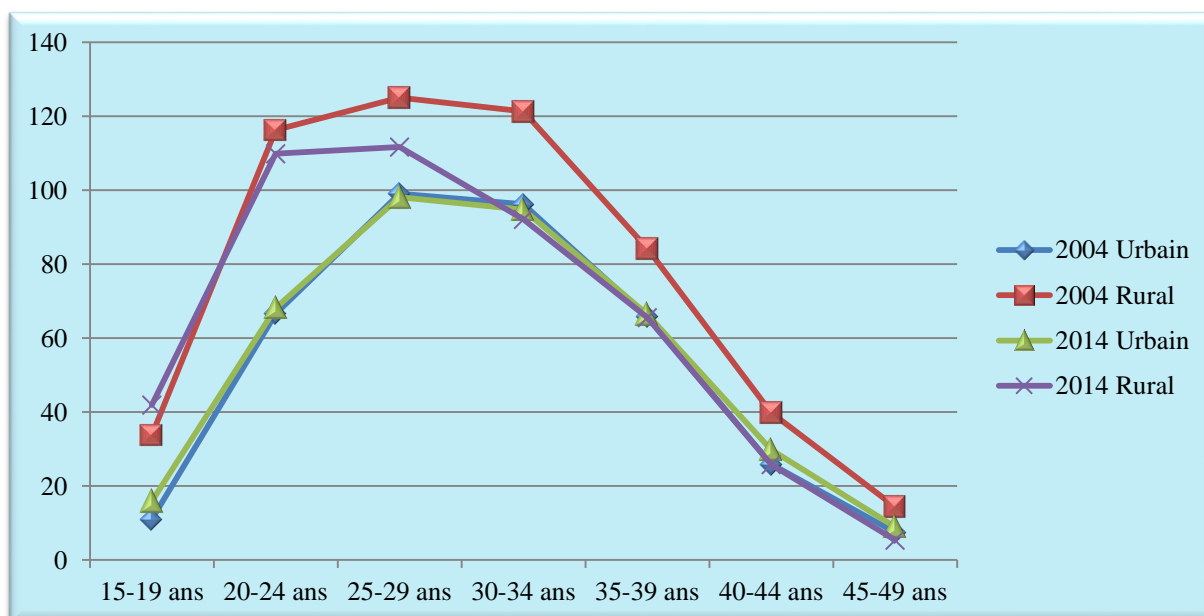
Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau préfectoral, l'indice synthétique de fécondité s'est établi à 2,0 enfants par femme en 2014, soit un niveau inférieur à celui enregistré au niveau régional (2,1).

Par milieu de résidence, on relève un écart considérable dans la mesure où cet indice est de 2,3 enfants par femme en milieu rural contre 1,9 seulement en milieu urbain.

Entre 2004 et 2014, l'indice synthétique de fécondité a baissé de 0,4 point en milieu rural (de 2,7 à 2,3) et a stagné en milieu urbain (1,9).

Figure 6: Taux de fécondité des femmes de la préfecture de Meknès selon le milieu de résidence -RGPH 2004 et 2014-



CHAPITRE II

CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

II. Caractéristiques de l'éducation

L'aptitude à lire et à écrire des langues précises, ainsi que le niveau de scolarisation, deux situations importantes de l'éducation, sont traitées dans ce chapitre.

II.1. L'aptitude à lire et à écrire

Elle est saisie à travers ce qui est appelé le taux d'analphabétisme.

II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante par sexe et par milieu de résidence.

Un alphabète⁶ est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

Tab 16: Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu

Milieu	Sexe	Meknès		Fès-Meknès		Maroc	
		2004	2014	2004	2014	2004	2014
Urbain	Masculin	17,5	12,7	22,2	16,1	18,8	14,0
	Féminin	38,0	29,8	44,0	34,2	39,5	31,0
	Total	28,1	21,5	33,4	25,4	29,4	22,6
Rural	Masculin	39,6	31,6	43,9	35,3	46,0	34,9
	Féminin	68,7	58,0	75,2	63,4	74,5	60,1
	Total	53,9	44,5	59,8	49,3	60,5	47,5
Total	Masculin	22,0	15,9	31,4	23,7	30,8	22,2
	Féminin	43,8	34,3	57,1	45,3	54,7	42,1
	Total	33,1	25,3	44,5	34,7	43,0	32,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

D'après les données du RGPH 2014, 173 046 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne pas savoir ni lire ni écrire au niveau de la préfecture de Meknès, ce qui y évalue le taux d'analphabétisme à 25,3%, contre 33,1% en 2004, soit une baisse de l'ordre de 7,8 points due aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume.

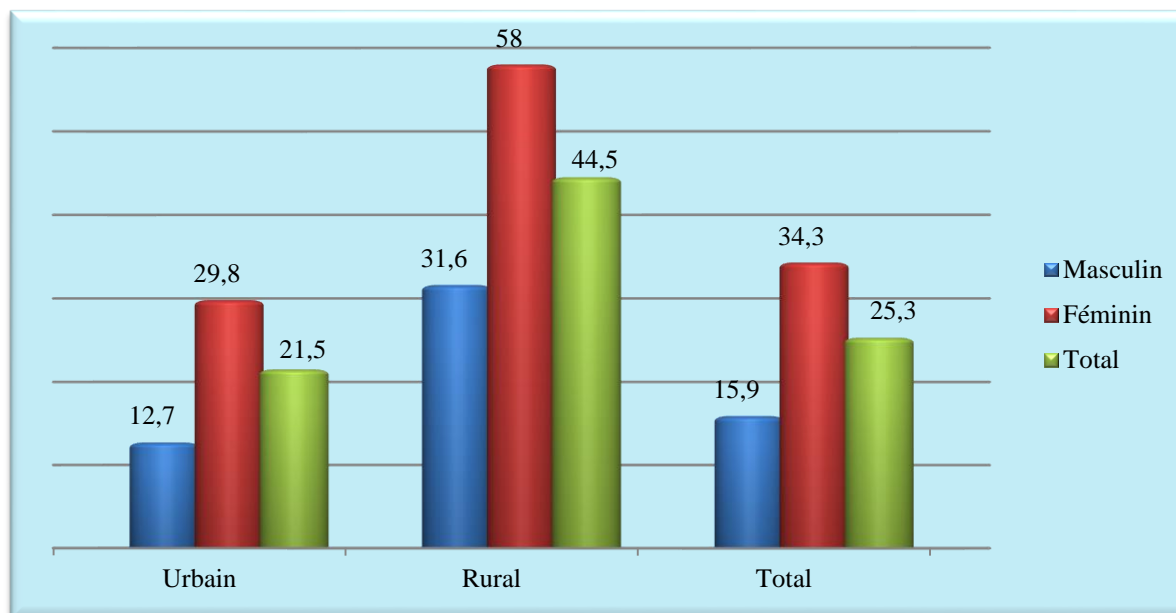
A signaler toutefois, que ce phénomène reste encore le fait de 34,7% de la population étudiée au niveau régional et de 32,2% au niveau du Royaume.

L'examen de ce taux par milieu de résidence montre que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural, avec un taux de 44,5% contre 21,5% en milieu urbain, et ce, au niveau de la préfecture de Meknès.

⁶ Définition adoptée par le RGPH.

L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore touchée par ce phénomène, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux enregistrés à ce sujet sont de 29,8% pour les femmes contre 12,7% chez les hommes en milieu urbain et de 58,0% pour les femmes contre 31,6% chez les hommes ruraux.

Figure 7: Taux d'analphabétisme (%) dans la préfecture de Meknès selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge

Les taux d'analphabétisme (%) selon les grands groupes d'âge concernés sont résumés dans le tableau ci-après :

Tab 17: Taux d'analphabétisme (%) de la population de la Préfecture de Meknès selon les grands groupes d'âge et le sexe

Groupe d'âges	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14 ans	4,4	7,8	6,1	2,3	2,4	2,3
15-24 ans	11,8	24,6	18,3	4,3	8,6	6,5
25-34 ans	16,4	38,0	27,7	12,0	27,9	20,3
35-49 ans	24,9	53,3	39,4	17,2	40,8	29,6
50 ans et +	47,9	81,5	65,3	32,4	65,5	49,0
Total	22,0	43,8	33,1	15,9	34,3	25,3

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Il ressort du tableau ci-dessus qu'en 2014 le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge pour atteindre un maximum chez la génération âgée de 50 ans et plus, soit 49,0% au niveau préfectoral.

L'évolution de ce taux durant la période intercensitaire (2004-2014) révèle une baisse aussi bien pour les deux sexes que pour tous les groupes d'âge notamment pour 50 ans et plus et 15-24 ans, avec respectivement 16,3 et 11,8 points.

En 2014, Il est à constater que pour chaque groupe d'âge (excepté le groupe d'âge 10-14 ans), le taux d'analphabétisme est plus que deux fois plus élevé chez les filles que chez les garçons.

II.1.3. La connaissance des langues

Les langues lues et écrites par la population, pour les niveaux préfectoral et régional sont données par le tableau ci-après.

Tab 18: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus (%) selon les langues lues et écrites et le sexe -2014-

Langues lues et écrites	Meknès			Fès-Meknès		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Néant	15,9	34,3	25,3	23,7	45,3	34,7
Arabe seule	21,4	16,8	19,0	22,8	15,4	19,1
Arabe et Français	42,4	31,3	36,7	37,3	25,9	31,5
Arabe, Français et Autre langue	19,4	16,9	18,1	15,2	12,6	13,9
Arabe et Autre(s) langue(s) sauf Français	0,5	0,4	0,5	0,6	0,4	0,5
Autre(s) langue(s)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2
Non déclaré	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : HCP, RGPH 2014

Au niveau préfectoral, 36,7% de la population âgée de 10 ans et plus lisent et écrivent l'arabe et le français, 19% lisent et écrivent l'arabe seulement et 18,1% lisent et écrivent une autre langue avec l'arabe et le français. Ces proportions sont respectivement de 31,5%, 19,1% et 13,9% au niveau régional.

Selon le sexe, la proportion des hommes qui lisent et écrivent des langues est supérieure à celle enregistrée chez les femmes. Cette situation est vérifiée aussi bien pour le niveau préfectoral que pour le niveau régional.

Au niveau de la préfecture, 21,4% des hommes contre 16,8% des femmes lisent et écrivent l'arabe seule, 42,4% contre 31,3% lisent et écrivent l'arabe et le français et 19,4% des hommes contre 16,9% des femmes lisent et écrivent une autre langue avec l'arabe et le français.

II.2. Scolarisation

Le niveau d'instruction de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 à 12 ans ayant été scolarisés au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Tab 19: Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu

Sexe		2004			2014		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Meknès	Masculin	92,1	77,1	88,9	97,9	94,6	97,3
	Féminin	92,0	67,9	87,1	98,2	91,4	96,9
	Total	92,1	72,7	88,0	98,0	93,1	97,1
Fès-Meknès	Total	ND	ND	ND	97,5	90,5	94,4

Source : HCP, RGPH 2014

La lecture des données du tableau ci-dessus montre que le taux de scolarisation au niveau préfectoral a enregistré une amélioration nette entre 2004 et 2014, aussi bien en milieu urbain que rural et pour les deux sexes. Au niveau préfectoral cette amélioration est de l'ordre de 9,1 points.

Il ressort du tableau précédant que le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans pour l'année scolaire 2013-2014, s'est établi à 97,1% au niveau préfectoral contre 94,4% au niveau régional.

L'analyse par milieu de résidence montre que le taux enregistré en milieu rural de la préfecture (93,1%) est inférieur à celui enregistré en milieu urbain (98,0%).

Par sexe, le taux de scolarisation enregistré en milieu rural chez les garçons est relativement supérieur à celui enregistré chez les filles (94,6% contre 91,4%).

II.2.2. Population selon le niveau d'étude

La répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence est illustrée dans le tableau ci-après.

Tab 20: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu -2014-

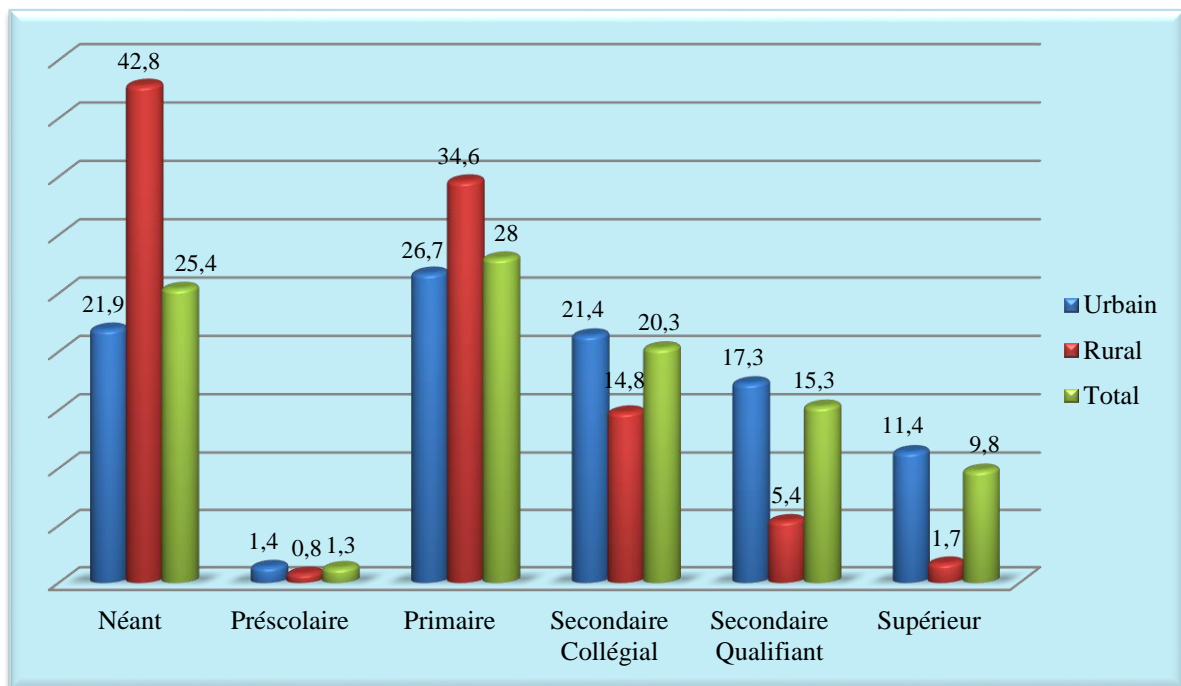
Niveau d'étude	Meknès			Fès-Meknès		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Néant	21,9	42,8	25,4	25,9	48,4	34,6
Préscolaire	1,4	0,8	1,3	1,2	2,1	1,6
Primaire	26,7	34,6	28,0	26,0	29,6	27,4
Secondaire Collégial	21,4	14,8	20,3	20,3	13,4	17,6
Secondaire Qualifiant	17,3	5,4	15,3	15,6	4,8	11,4
Supérieur	11,4	1,7	9,8	11,0	1,8	7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2014

Le tableau ci-dessus montre que 25,4% de la population préfectorale âgée de 10 ans et plus n'a reçu aucune instruction (21,9% en milieu urbain et 42,8 % en milieu rural). Au niveau régional, ces valeurs sont respectivement de 34,6%, 25,9% et 48,4%.

Il est à signaler qu'au niveau préfectoral, et abstraction faite des personnes qui n'ont reçu aucune instruction, le primaire vient en tête avec 28,0% de la population concernée suivi par le secondaire collégial avec 20,3% et le secondaire qualifiant avec 15,3%. La proportion de la population ayant un niveau préscolaire est de 1,3% et celle du niveau supérieur est de 9,8%.

Figure 8: Répartition (%) de la population de la préfecture de Meknès âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu -RGPH 2014-



CHAPITRE III

ACTIVITE ECONOMIQUE

III. Activité économique

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique, son taux net d'activité, son taux de chômage et sa situation dans la profession.

III.1. Type d'activité

La répartition de la population en population active et population inactive et par sexe est donnée par le tableau suivant :

Tab 21: Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe-2014-

Désignation	Sexe	Population Active	Population Inactive	Population totale ⁷ (2014)
Meknès	Masculin	219 841	188 163	408 004
	Féminin	67 169	352 306	419 475
	Total	287 010	540 469	827 479
Fès-Meknès	Masculin	1 113 164	975 073	2 088 237
	Féminin	303 979	1 824 741	2 128 720
	Total	1 417 143	2 799 814	4 216 957
Maroc	Masculin	9 030 773	7 716 749	16 747 522
	Féminin	2 517 691	14 344 871	16 862 562
	Total	11 548 464	22 061 620	33 610 084
Préfecture / Région (%)		20,3	19,3	19,6

Source : HCP, RGPH 2014

En 2014, la population préfectorale se compose de 287 010 personnes actives (20,3% de la population active régionale) et de 540 469 personnes inactives (19,3% de la population inactive régionale).

Par sexe, la population active préfectorale en 2014 est à prédominance masculine, sur dix personnes actives, on ne comptait que moins de trois de sexe féminin. En effet, 76,6% de la population active sont des hommes contre seulement 23,4% des femmes (78,5% des hommes contre 21,5% des femmes au niveau régional).

Quant à elle, la population préfectorale inactive se caractérise par une prépondérance des femmes, ainsi sur 10 personnes inactives on compte plus de 6 femmes (65,2%), ce qui est aussi constaté au niveau de la région Fès-Meknès (65,2%).

III.2. Taux net d'activité

Le taux net d'activité⁸ par milieu de résidence, par sexe, par niveau géographique (préfectoral, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous.

⁷Il s'agit de la population municipale

⁸Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

Tab 222 : Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Total
Meknès	Masculin	71,4	82,6	73,3
	Féminin	23,6	8,5	21,2
	Total	46,6	46,3	46,6
Fès-Meknès	Masculin	71,7	79,2	74,6
	Féminin	23,8	12,2	19,4
	Total	47,0	45,5	46,4
Maroc	Masculin	73,4	78,8	75,5
	Féminin	25,8	11,4	20,4
	Total	49,1	45,1	47,6

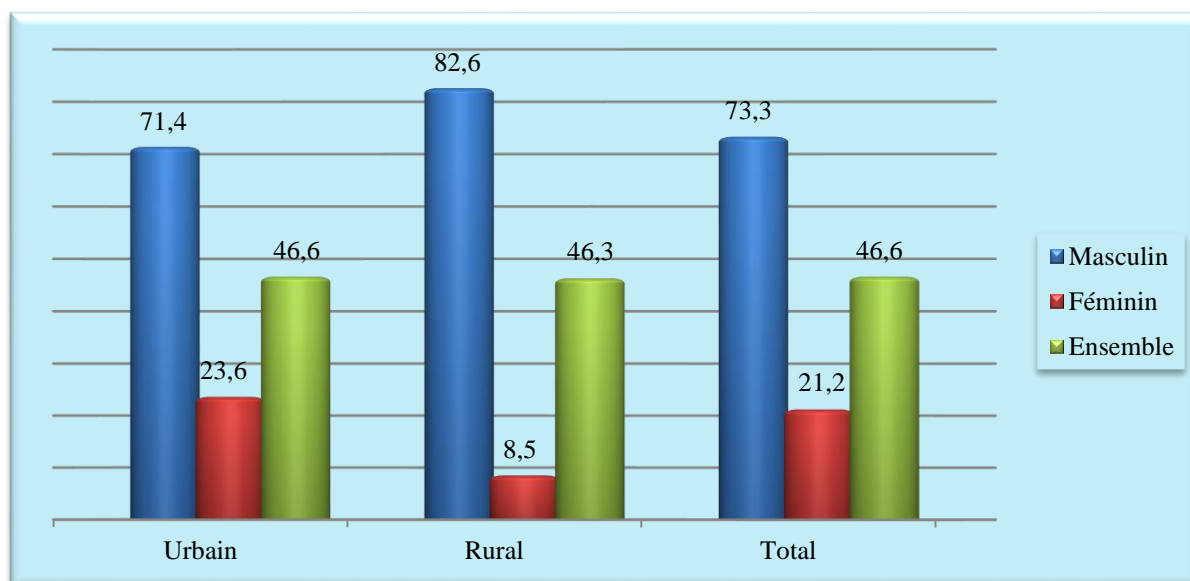
Source : HCP, RGPH 2014

Le taux net d'activité de la population préfectorale en 2014 est de 46,6%, soit un taux relativement supérieur à celui enregistré au niveau régional (46,4%) et inférieur à celui observé au niveau national (47,6%).

Par milieu de résidence, les taux net d'activité enregistrés au niveau préfectoral sont de 46,6% en milieu urbain et 46,3% en milieu rural, contre respectivement 47,0% et 45,5% au niveau régional (49,1% et 45,1% au niveau national).

Par sexe, en 2014, le taux net d'activité du sexe masculin est de 73,3%, alors qu'il est de 21,2% pour le sexe féminin.

Figure 9: Taux net d'activité (%) de la population de la préfecture de Meknès selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



III.3. Situation dans la profession

Les données relatives à la situation dans la profession de la population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé, par milieu de résidence, sont résumées par le tableau suivant.

Tab 233 : Répartition de la population⁹ (%) selon la situation dans la profession et le milieu -2014-

Désignation	Meknès			Fès-Meknès			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Employeur	3,8	1,7	3,5	3,9	1,4	2,9	3,7	1,5	2,9
Indépendant	25,3	30,5	26,2	25,1	38,2	30,2	25,2	37,5	29,8
Salarié/secteur public	16,6	2,8	14,2	15,0	2,9	10,3	14,4	3,2	10,2
Salarié / secteur privé	50,0	49,8	50,0	50,8	35,0	44,6	52,3	39,7	47,6
Aide familial	1,2	13,2	3,3	1,3	19,9	8,6	1,2	15,4	6,5
Apprenti	1,0	0,4	0,9	1,5	0,5	1,1	0,9	0,7	0,9
Associé ou partenaire	1,7	1,2	1,6	1,9	1,6	1,8	1,8	1,6	1,8
Autre	0,3	0,4	0,3	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4

Source : HCP, RGPH 2014

L'analyse de la répartition de la population active selon la situation dans la profession révèle une prédominance des salariés au secteur privé, soit 50,0% au niveau préfectoral (44,6% au niveau régional et 47,6% au niveau national). Ce statut reste presque identique en milieu urbain et en milieu rural (50,0% et 49,8% respectivement).

Le statut des indépendants vient en deuxième rang avec une part de 26,2% de la population active (30,2% au niveau régional et 29,8% au niveau national). Ce statut représente 30,5% d'actifs en milieu rural (38,2% au niveau rural régional et 37,5% au niveau rural national) contre 25,3% en milieu urbain (25,1% au niveau urbain régional et 25,2% au niveau urbain national).

Le statut des salariés au secteur public se place en troisième position avec une part de 14,2% d'actifs au niveau préfectoral (10,3% et 10,2% aux niveaux régional et national respectivement). A signaler également que ce statut est plus présent en milieu urbain avec 16,6% d'actifs au niveau préfectoral, 15,0% au niveau régional et 14,4% au niveau national, contre respectivement 2,8%, 2,9% et 3,2% en milieu rural.

Les apprentis quant à eux représentent une part relativement faible, soit 0,9% au niveau préfectoral, contre 1,1% de la population active au niveau régional et 0,9% au niveau national.

⁹La population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé

III.4. Taux de chômage

Le taux de chômage¹⁰ par milieu de résidence, par sexe et par niveau géographique (préfectoral, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous.

Tab 244 : Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu -2014-

Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Total
Meknès	Masculin	16,2	6,2	14,3
	Féminin	33,6	25,2	33,1
	Total	20,8	7,9	18,7
Fès-Meknès	Masculin	15,8	7,7	12,5
	Féminin	33,5	24,6	31,4
	Total	20,4	9,9	16,5
Maroc	Masculin	15,2	8,3	12,4
	Féminin	30,5	26,2	29,6
	Total	19,3	10,5	16,2

Source : HCP, RGPH 2014

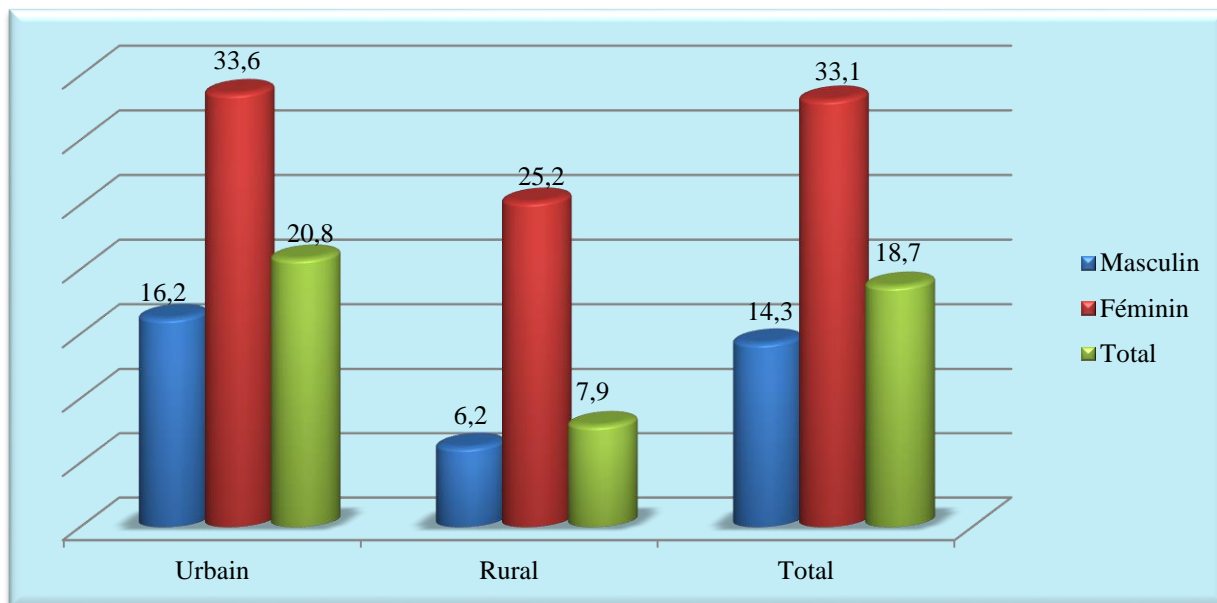
Le taux de chômage de la population préfectorale en 2014 est de 18,7%, ce taux est relativement supérieur à ceux enregistrés aux niveaux régional (16,5%) et national (16,2%).

Par milieu de résidence, les taux de chômage enregistrés au niveau préfectoral sont de 20,8% en milieu urbain et 7,9% en milieu rural, contre respectivement 20,4% et 9,9% au niveau régional (19,3% et 10,5% au niveau national).

Le taux de chômage par sexe, au niveau préfectoral, est plus élevé chez les femmes (33,1%) que chez les hommes (14,3%), ce qui est aussi observé aux niveaux régional et national.

¹⁰Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

Figure 10: Taux de chômage (%) de la population de la préfecture de Meknès selon le sexe et le milieu -RGPH 2014-



CHAPITRE IV

MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION

IV. Ménages et conditions d'habitation

Il s'agit dans ce chapitre d'analyser les effectifs des ménages, leur taille, les caractéristiques des chefs de ménages et les conditions d'habitation. Ces dernières sont expliquées par le type de logement occupé, les équipements de base, les éléments de confort et autres conditions.

IV.1. Ménages et chefs de ménage

Selon le recensement, le ménage est défini comme étant un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont communes.

Par ailleurs, le chef de ménage est la personne résidente et reconnue comme tel par les autres membres du ménage. C'est la personne qui dispose d'une autorité morale ou matérielle au sein du ménage.

IV.1.1. Effectif et taille des ménages

Les effectifs des ménages recensés au niveau de la préfecture de Meknès, par milieu de résidence, entre les deux recensements 2004 et 2014, sont présentés dans le tableau qui suit.

Tab 255 : Nombre de ménages selon le milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Meknès	121 959	24 260	146 219	164 167	28 487	192 654
Fès-Meknès	449 851	284 650	734 501	600 113	319 384	919 497
Maroc	3 439 809	2 225 455	5 665 264	4 807 743	2 506 063	7 313 806
Préfecture/ Région (%)	27,1	8,5	19,9	27,4	8,9	21,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Les ménages de la préfecture de Meknès représentent 21,0% de l'ensemble des ménages de la région en 2014.

Durant la période séparant les deux derniers recensements, le nombre de ménages de la préfecture est passé de 146 219 à 192 654, ce qui correspond à un effectif additionnel de 46 435 dont 90,9% résident en milieu urbain contre 9,1% en milieu rural.

Tab 266 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Meknès	4,7	5,8	4,9	4,2	5,0	4,3
Fès-Meknès	4,8	6,0	5,3	4,2	5,2	4,6
Maroc	4,8	6,0	5,2	4,2	5,3	4,6

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Au cours de la période intercensitaire (2004-2014), le nombre moyen de personnes par ménage a connu une diminution au niveau préfectoral, en passant de 4,9 personnes en 2004 à 4,3 en 2014.

La taille des ménages au niveau préfectoral, en 2014, reste inférieure à celle enregistrée aux niveaux régional et national (4,6).

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 5,0 et 4,2 personnes au niveau préfectoral.

IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage

L'analyse des caractéristiques des chefs de ménage est donnée selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et l'aptitude à lire et à écrire.

IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Le tableau ci-après donne la ventilation (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.

Tab 277 : Répartition (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu -2014-

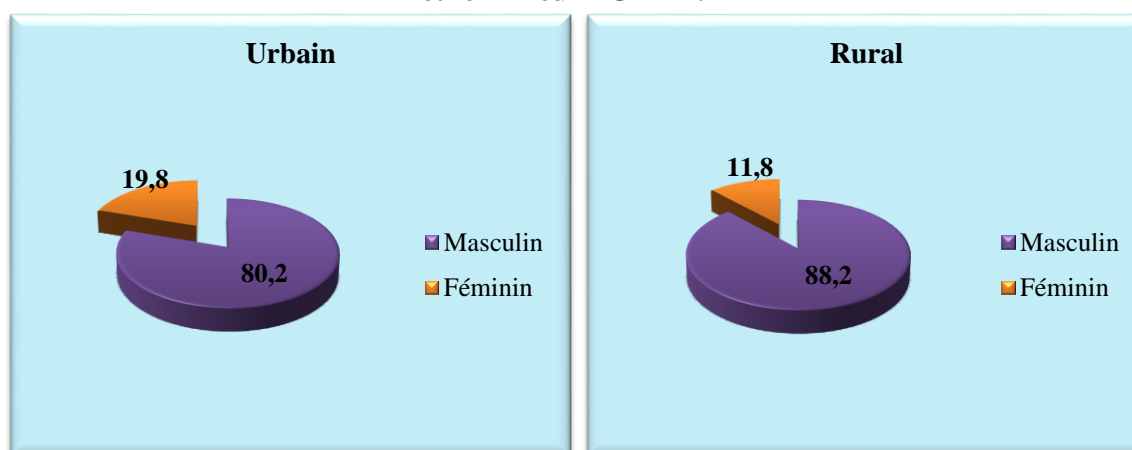
Sexe	Meknès			Fès-Meknès		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	80,2	88,2	81,4	81,1	89,2	83,9
Féminin	19,8	11,8	18,6	18,9	10,8	16,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2014

Au niveau préfectoral, 81,4% des chefs de ménages sont de sexe masculin et 18,6% de sexe féminin, contre respectivement 83,9% et 16,1% au niveau régional.

Par milieu de résidence, la part des hommes chefs de ménage reste prépondérante quelque soit le milieu, avec toutefois une faible représentativité des femmes chefs de ménage en milieu rural (11,8% des femmes contre 88,2% pour les hommes au niveau préfectoral et 10,8% contre 89,2% au niveau régional).

Figure 11: Répartition (%) des chefs de ménage de la préfecture de Meknès selon le sexe et le milieu- RGPH 2014-



IV.1.2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge

La structure des chefs de ménage par groupe d'âge se présente comme suit :

Tab 288 : Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la préfecture de Meknès par groupe d'âge, sexe et milieu -2014-

Groupes d'âge	Urbain		Rural		Total	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
15- 24 ans	71,8	28,2	93,0	7,0	74,6	25,4
25- 34 ans	86,0	14,0	94,8	5,2	87,3	12,7
35- 49 ans	85,1	14,9	93,3	6,7	86,4	13,6
50 ans et +	76,2	23,8	83,0	17,0	77,2	22,8

Source : HCP, RGPH 2014

Selon le sexe, la répartition des chefs de ménage par groupe d'âge montre la prépondérance de ce statut chez les hommes à tous les âges. Ce constat est valable pour les deux milieux de résidence.

En milieu urbain, la part des femmes chefs de ménage est plus élevée dans le groupe d'âge 15 à 24 ans (28,2%), suivi par celle du groupe 50 ans et plus avec 23,8%. Par contre, en milieu rural c'est la part des femmes les plus âgées qui vient en premier lieu avec 17,0%.

IV.1.2.3. Taux d'analphabétisme des chefs de ménage

En raison de l'importance de cet indicateur, les chefs de ménage de la préfecture de Meknès sont étudiés selon le taux d'analphabétisme, le sexe et le milieu de résidence.

Tab 29: Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu -2014-

Milieu	Sexe	Meknès	Fès-Meknès
Urbain	Masculin	20,0	25,9
	Féminin	55,3	61,6
	Total	27,0	32,6
Rural	Masculin	50,2	57,5
	Féminin	88,1	90,6
	Total	54,6	61,1
Total	Masculin	24,9	37,6
	Féminin	58,4	68,4
	Total	31,1	42,5

Source : HCP, RGPH 2014

Le taux d'analphabétisme chez les chefs de ménage s'élève à 31,1% au niveau préfectoral (contre 42,5% au niveau régional), soit un niveau supérieur au taux d'analphabétisme de la population préfectorale (25,3% voir tableau numéro 16).

Par milieu, on compte 54,6% des chefs de ménages analphabètes en milieu rural et 27% en milieu urbain.

En milieu urbain, les hommes chefs de ménages présentent le taux d'analphabétisme le plus bas avec 20,0% contre 55,3% pour les femmes chefs de ménages.

Pour le milieu rural ce phénomène est très répandu, en effet, les taux sont assez élevés atteignant 50,2% pour les hommes chefs de ménage et 88,1% pour les femmes chefs de ménage.

IV.1.2.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage

Le tableau ci-après donne les pourcentages de chefs de ménage urbains et ruraux selon le niveau d'étude à savoir : préscolaire, primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant et supérieur.

Tab 290 : Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la préfecture de Meknès selon le niveau d'étude, sexe et milieu -2014-

Niveau d'étude		Néant	Préscolaire	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Total
Urbain	Masculin	21,1	3,8	29,9	14,5	16,6	14,2	100
	Féminin	56,0	1,3	20,6	8,4	8,0	5,7	100
	Total	28,0	3,3	28,0	13,3	14,9	12,5	100
Rural	Masculin	48,3	2,8	34,7	8,6	4,0	1,6	100
	Féminin	86,6	0,4	9,4	2,0	1,4	0,2	100
	Total	52,9	2,5	31,7	7,8	3,7	1,4	100
Total	Masculin	25,4	3,6	30,6	13,6	14,6	12,1	100
	Féminin	58,9	1,2	19,5	7,8	7,4	5,2	100
	Total	31,7	3,2	28,6	12,5	13,2	10,9	100

Source : HCP, RGPH 2014

Au niveau préfectoral, 31,7% des chefs de ménage n'ont reçu aucune instruction (28,0% en milieu urbain et 52,9% en milieu rural).

Le niveau primaire vient en deuxième rang avec 28,6%, soit 28,0% en milieu urbain et 31,7% en milieu rural.

Il est à signaler que 12,5% des chefs de ménage ont un niveau de formation secondaire collégial. Ce pourcentage qui s'élève à 13,3% en milieu urbain, n'est que 7,8% en milieu rural.

Néanmoins, on signale que le taux des chefs de ménage ruraux de sexe féminin, n'ayant reçu aucune instruction, reste le plus élevé (86,6%).

IV.2. Conditions d'habitation des ménages

Dans cette section, les conditions d'habitation sont abordées du point de vue type et statut d'occupation du logement ainsi que les équipements de base dans le logement.

IV.2.1. Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a prévu une «typologie» de logement qui distingue entre villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et le logement de type rural.

Tab 301 : Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Ensemble-

Type de logement	Meknès		Fès-Meknès		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	2,6	3,7	1,8	2,9	2,2	3,2
Appartement	9,3	14,3	7,4	12,0	7,6	11,6
Maison Marocaine traditionnelle	10,1	7,9	7,6	5,5	6,8	} 56,8
Maison Marocaine moderne	58,9	64,8	46,0	52,0	43,3	
Habitat Sommaire ou bidonville	6,2	2,3	5,2	2,7	7,2	4,5
Logement de type rural	9,9	6,4	30,3	24,1	29,0	22,8
Autres	2,9	0,7	1,8	0,9	3,7	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Selon les résultats du dernier recensement, l'habitat se caractérise par les types de logement suivants :

Une prédominance de la maison marocaine moderne qui abrite 64,8% des ménages en 2014 (58,9% en 2004). Ce qui est également le cas au niveau régional où cette part s'est établie à 52,0%.

Le logement de type appartement vient en deuxième position puisqu'il abrite 14,3% des ménages (9,3% en 2004) contre 12% au niveau régional et 11,6% au niveau national.

La maison marocaine traditionnelle occupe la troisième place en logeant 7,9% des ménages de la préfecture (10,1% en 2004) contre 5,5% au niveau régional.

Le logement de type rural est le fait de 6,4% des ménages en 2014 (9,9% en 2004) contre 24,1% au niveau régional et 22,8% au niveau national.

Le logement de type villa ou étage de villa est occupé par 3,7% seulement des ménages en 2014 (2,6% en 2004) contre 2,9% au niveau régional et 3,2% au niveau national.

Seulement 2,3% des ménages, en 2014, occupent les logements de type habitat sommaire ou bidonville (6,2% en 2004) contre 2,7% au niveau régional et 4,5% au niveau national.

Tab 312 : Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Urbain-

Type de logement	Meknès		Fès-Meknès		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	3,0	4,1	2,8	4,1	3,3	4,5
Appartement	11,2	16,7	11,8	18,2	12,4	17,5
Maison Marocaine traditionnelle	10,8	7,8	10,0	6,8	8,1	} 70,4
Maison Marocaine moderne	66,9	68,8	63,9	66,6	62,5	
Habitat Sommaire ou bidonville	5,0	1,6	4,9	2,3	8,2	5,2
Logement de type rural	0,1	0,5	4,5	1,2	1,1	1,3
Autres	3,0	0,6	2,1	0,9	4,3	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

L'examen des données du milieu urbain en 2014, dévoile une concentration importante dans des maisons marocaines modernes qui abritent 68,8% des ménages (66,9% en 2004), contre 66,6% au niveau urbain régional.

Les appartements regroupent 16,7% seulement des ménages urbains (11,2% en 2004), contre 18,2% au niveau urbain régional et 17,5 % au niveau urbain national.

Les maisons marocaines traditionnelles sont occupées par 7,8% des ménages urbains en 2014 (10,8% en 2004) contre 6,8% au niveau régional.

Les villas ou les étages de villa quant à eux, ne concernent que 4,1% des ménages urbains (3,0% en 2004), contre 4,1% au niveau urbain régional et 4,5% au niveau urbain national.

Concernant les habitations à caractère sommaire ou bidonville, elles abritent 1,6% des ménages urbains, (5,0% en 2004) contre 2,3% au niveau urbain régional et 5,2% au niveau urbain national.

Tab 323 : Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Rural-

Type de logement	Meknès		Fès-Meknès		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	0,6	1,6	0,3	0,8	0,3	0,8
Appartement	0,0	0,7	0,3	0,3	0,1	0,3
Maison Marocaine traditionnelle	6,6	8,5	3,7	3,0	4,8	} 30,7
Maison Marocaine moderne	19,7	41,7	17,4	24,7	13,6	
Habitat Sommaire ou bidonville	12,4	6,3	5,6	3,4	5,6	3,1
Logement de type rural	58,5	40,3	71,4	67,0	72,2	64,1
Autres	2,2	0,8	1,3	0,8	2,8	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu rural, c'est la maison marocaine moderne qui prédomine en abritant 41,7% des ménages (19,7% en 2004) suivie par le logement de type rural qui concerne 40,3% des ménages (58,5% en 2004) et la maison marocaine traditionnelle qui regroupe 8,5% des ménages (6,6% en 2004). Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 24,7%, 67% et 3%.

IV.2.2. Ancienneté des logements

Le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a prévu une ancienneté de logement qui distingue entre quatre générations : moins de 10 ans, de 10 à 19 ans, de 20 à 49 ans et 50 ans et plus. Les résultats se rapportant à cette question, sont résumés dans le tableau ci-après.

Tab 334 : Répartition des ménages (%) selon l'ancienneté du logement -2014-

Désignation	Milieu	moins de 10 ans	10 - 19 ans	20 - 49 ans	50 ans et plus
Meknès	Urbain	23,8	21,7	38,4	16,1
	Rural	17,3	18,2	35,9	28,6
	Total	22,8	21,1	38,1	18,0
Fès-Meknès	Urbain	20,9	20,4	45,1	13,5
	Rural	15,9	18,1	34,4	31,6
	Total	19,2	19,6	41,4	19,8
Maroc	Urbain	20,7	23,6	40,8	14,9
	Rural	19,0	19,3	30,9	30,7
	Total	20,1	22,2	37,4	20,3

Source : HCP, RGPH 2014

Les résultats du RGPH 2014 révèlent que 38,1% des ménages de la préfecture de Meknès habitent des logements ayant entre 20 et 49 ans contre 41,4% au niveau régional et 37,4% au niveau national. La part des ménages occupant des logements âgés moins de 10 ans est de 22,8% contre 19,2% au niveau régional et 20,1% au niveau national. 21,1% des ménages occupent des logements âgés de 10 à 19 ans (19,6% au niveau régional et 22,2% au niveau national). Alors que la part des ménages occupant un logement âgé de 50 ans ou plus au niveau préfectoral (18,0%) reste inférieure à celles enregistrées aux niveaux régional (19,8%) et national (20,3%).

L'examen des données du milieu urbain montre que la part des ménages occupant des logements ayant entre 20 et 49 ans d'ancienneté vient en premier lieu avec 38,4% des ménages contre 45,1% au niveau régional et 40,8% au niveau national.

Quant aux ménages occupant les nouveaux logements qui ne dépassent pas 10 ans d'ancienneté, leur part s'est établie à 23,8% contre 20,9% au niveau régional et 20,7% au niveau national.

En troisième lieu viennent les ménages occupant des logements âgés de 10 à 19 ans, avec 21,7% contre 20,4% au niveau régional et 23,6% au niveau national.

En dernier lieu, les ménages habitant des logements de plus de 50 ans d'ancienneté représentent 16,1% contre 13,5% au niveau régional et 14,9% au niveau national.

IV.2.3. Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logé gratuitement et logement de fonction. La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau qui suit :

Tab 345 : Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Ensemble-

Statut d'occupation	Meknès		Fès-Meknès	
	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	53,1	57,9	66,5	67,6
Accédant à la propriété	5,7	6,7	2,9	4,2
Locataire	24,7	24,4	16,9	17,4
Logé gratuitement	10,7	8,4	10,3	8,5
Logement de fonction	1,7	1,4	1,6	1,3
Autres	4,1	1,1	1,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

En 2014, 57,9% des ménages de la préfecture de Meknès sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements, contre 67,6% au niveau régional ; quant aux ménages locataires ils sont de 24,4% contre 17,4% pour la région ; tandis que la part des ménages préfectoraux logés gratuitement elle est presque identique à celle enregistrée au niveau régional (soit 8,4% contre 8,5%).

Tab 356 : Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Urbain-

Statut d'occupation	Meknès		Fès-Meknès	
	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	47,7	53,7	55,8	57,5
Accédant à la propriété	6,5	7,4	4,4	6,1
Locataire	29,5	28,4	25,7	25,9
Logé gratuitement	10,4	8,1	9,9	8,3
Logement de fonction	1,5	1,3	1,8	1,4
Autres	4,2	1,0	2,5	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu urbain 53,7% des ménages occupent leur logement en tant que propriétaires ou copropriétaires et 7,4% en tant qu'accédant à la propriété contre respectivement 57,5% et 6,1% au niveau régional.

Les ménages urbains locataires quant à eux représentent 28,4% contre 25,9% au niveau régional.

La comparaison de ces données avec celles du RGPH 2004 montre que la part des ménages urbains propriétaires de leur logement, au niveau préfectoral, a augmenté de 6 points en passant de 47,7% en 2004 à 53,7% en 2014. Pour ce qui est des ménages locataires urbains, leur part a légèrement baissé puisqu'elle est passée de 29,5% en 2004 à 28,4% en 2014.

Concernant les ménages urbains logés gratuitement, leur proportion a diminué de 2,3 points en passant de 10,4% en 2004 à 8,1% en 2014.

Tab 367 : Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Rural-

Statut d'occupation	Meknès		Fès-Meknès	
	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	79,7	82,0	83,8	86,6
Accédant à la propriété	1,6	2,8	0,5	0,7
Locataire	0,9	1,5	2,7	1,5
Logé gratuitement	11,9	10,2	11,0	9,0
Logement de fonction	2,2	1,7	1,2	1,2
Autres	3,6	1,7	0,9	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu rural la majorité des ménages sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logement ou logée gratuitement et ce au niveau préfectoral comme au niveau régional.

IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation)

C'est un indicateur qui peut renseigner sur l'ampleur de la concentration des ménages dans les logements. Le tableau ci-après donne les résultats en question.

Tab 378 : Répartition des ménages (%) selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu -2014-

Nombre de pièces	Meknès			Fès-Meknès		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
1 pièce	9,9	11,4	10,2	10,3	10,5	10,3
2 pièces	22,4	27,8	23,2	23,3	23,1	23,2
3 pièces	33,8	30,9	33,3	33,4	29,1	31,9
4 pièces	17,6	17,5	17,6	18,5	21,7	19,6
5 pièces	6,2	6,8	6,3	6,5	8,2	7,1
6 pièces	5,1	3,3	4,9	4,1	4,3	4,2
7 pièces	1,8	1,0	1,7	1,3	1,4	1,3
8 pièces et plus	3,1	1,2	2,9	2,7	1,8	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2014

En 2014, 33,4% des ménages de la Préfecture occupent un logement d'au plus deux pièces (contre 33,5% au niveau régional). Ce pourcentage est plus élevé en milieu rural (39,2%) qu'en milieu urbain (32,3%).

Au niveau préfectoral, les données relatives au nombre de pièces d'habitation par logement montrent que la part des ménages ruraux occupant des logements de trois et quatre pièces est de 48,4% contre 51,4% en milieu urbain. Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 50,8% et 51,9%.

Les ménages disposant d'un logement d'au moins 5 pièces, représentent 15,8% (16,2% en milieu urbain et 12,3% en milieu rural) contre 15% au niveau régional.

Tab 39 : Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence

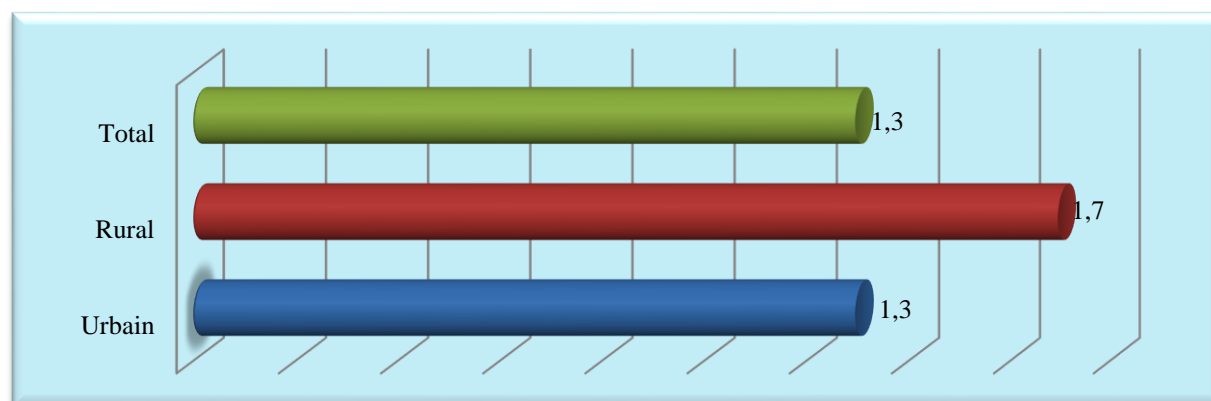
Milieu de résidence	Meknès		Fès-Meknès		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Urbain	1,6	1,3	1,6	1,3	1,6	1,3
Rural	2,0	1,7	1,8	1,6	1,8	1,6
Total	1,6	1,3	1,7	1,4	1,7	1,4

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Il découle de la lecture des données du tableau ci-dessus que le taux d'occupation au niveau préfectoral est inférieur à celui enregistré aux niveaux régional et national, et ce en 2014, soit 13 contre 14 personnes pour 10 pièces.

Par milieu, on compte en moyenne pour 10 pièces, 13 personnes en milieu urbain, et 17 personnes en milieu rural. Cette concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural s'explique, entre autres, par la différence dans la taille des ménages (4,2 en milieu urbain et 5,2 en milieu rural), (voir tableau numéro 27).

Figure 12: Taux d'occupation des logements au niveau de la préfecture de Meknès selon le milieu -RGPH 2014-



IV.2.5. Equipement des logements

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a pris en considération un certain nombre d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.)

Tab 380: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement - Ensemble -

Equipement de base dans le logement	Meknès		Fès-Meknès	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	84,9	94,4	81,8	92,9
W.C	91,6	97,9	79,6	92,3
Bain moderne ou douche	34,3	51,6	25,6	38,3
Bain local	6,7	8,7	9,6	14,1
Eau Potable/Courante	78,3	87,8	60,0	69,8
Electricité	87,1	94,6	73,1	92,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

**Tab 391 : Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement
-Urbain-**

Equipement de base dans le logement	Meknès		Fès-Meknès	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	86,5	94,9	86,7	94,8
W.C	96,6	99,4	94,8	99,0
Bain moderne ou douche	40,2	57,8	37,9	53,9
Bain local	3,0	5,2	5,4	5,9
Eau Potable/Courante	90,0	95,2	87,0	94,5
Electricité	92,3	96,3	91,0	96,5

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

**Tab 402 : Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement
- Rural-**

Equipement de base dans le logement	Meknès		Fès-Meknès	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	77,1	91,3	73,8	89,3
W.C	66,5	89,3	55,3	79,8
Bain moderne ou douche	5,3	16,0	5,9	9,0
Bain local	25,1	28,3	16,3	29,6
Eau Potable/Courante	20,8	45,1	16,9	23,5
Electricité	61,3	84,4	44,6	84,1

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données des tableaux ci-dessus montrent une amélioration de la part des ménages de la préfecture de Meknès disposant des équipements de base durant la période étudiée (2004-2014), notamment en milieu rural. En effet, la part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau potable est passée de 20,8% en 2004 à 45,1% en 2014, ce taux est presque le double de celui constaté au niveau régional (23,5%).

En matière d'électricité (Branchement au réseau), on souligne une amélioration au niveau préfectoral. Cette évolution a profité davantage au milieu rural avec 23,1 points (de 61,3% à 84,4%) contre 4 points en milieu urbain (de 92,3% en 2004 à 96,3% en 2014).

Quant aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2014, 89,3% des ménages ruraux disposent de toilette à domicile (contre 66,5% en 2004), 28,3% disposent d'un bain local (contre 25,1% en 2004) et 91,3% ont un local aménagé pour la cuisson en 2014 contre 77,1% en 2004.

En milieu urbain préfectoral, le recensement de 2014 révèle que 96,3% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (92,3% en 2004) et 95,2% des ménages habitent un logement alimenté en eau potable (90,0% en 2004).

Pour ce qui est des équipements de base, on note que 94,9% des ménages urbains de la Préfecture possèdent une cuisine (86,5% en 2004), 99,4% des ménages occupent un logement pourvu de salle de toilette (96,6% en 2004), et 57,8% des ménages ont une habitation dotée d'un bain moderne ou d'une douche (40,2% en 2004).

IV.2.6. Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Pour les ménages dont le logement n'est pas raccordé à un réseau public de distribution, le recensement a prévu un certain nombre de mode d'approvisionnement en eau potable et des modes d'éclairage de substitution.

IV.2.6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Ce paragraphe donne les modes d'approvisionnement en eau des logements non raccordés à un réseau public de distribution d'eau potable. Il ne s'agit ici que de la part des ménages dont le logement n'est pas raccordé au réseau de distribution d'eau potable.

Tab 43 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement et le milieu de résidence -2014-

Approvisionnement en eau potable	Meknès			Fès-Meknès		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	59,7	63,5	62,5	62,3	33,4	36,0
Vendeur d'eau potable	1,8	1,8	1,8	2,6	1,7	1,8
Puits ou matfia non équipés	11,5	13,5	13,0	11,2	23,9	22,7
Source, oued ou ruisseau	3,7	17,7	13,8	8,7	39,5	36,7
Autre	23,3	3,4	9,0	15,2	1,6	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2014

Si 95,2% des ménages citadins sont desservis par le réseau de distribution d'eau potable, ce taux est limité à 45,1% en milieu rural (voir tableaux n°41 et 42) où les sources naturelles sont encore dominantes en matière d'approvisionnement des ménages en eau.

Ainsi, parmi les ménages ruraux occupant des logements non reliés à un réseau public on trouve que 63,5% sont raccordés par le biais des fontaines, puits, matfias ou points d'eau équipés (contre 59,7% en milieu urbain), 17,7% utilisent des sources, oueds ou ruisseaux (contre 3,7% en milieu urbain) et 13,5% utilisent des puits ou matfias non équipés (contre 11,5% en milieu urbain).

Au niveau régional ces taux sont respectivement de 33,4%, 39,5% et 23,9% en milieu rural contre 62,3%, 8,7% et 11,2% en milieu urbain.

IV.2.6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Tab 44 : Répartition (%) des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et par milieu -2014-

Mode d'éclairage	Meknès			Fès-Meknès		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz (butane)	39,1	46,6	42,9	40,9	56,8	53,6
Kandyle ou bougie	20,6	21,4	21,0	24,7	20,4	21,3
Energie solaire	3,6	12,2	8,0	4,8	12,7	11,1
Groupe électrogène	2,0	3,1	2,5	2,9	1,7	2,0
Autre	34,7	16,8	25,6	26,7	8,4	12,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2014

Le tableau ci-dessus donne la répartition des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité selon les quatre modalités prévues.

En milieu urbain, l'analyse des données révèle que pour les ménages ne disposant pas d'électricité, l'éclairage à gaz reste le mode le plus répandu aussi bien au niveau préfectoral qu'au niveau régional, puisqu'il concerne respectivement 39,1% et 40,9% des ménages.

Concernant les autres modes d'éclairages, on notera que 20,6% des ménages citadins utilisent le Kandil ou bougie pour l'éclairage de leur logement (contre 24,7% au niveau régional).

Au niveau préfectoral, la majorité des ménages en milieu rural utilise le Gaz soit 46,6% contre 56,8% au niveau régional, le kandil ou bougie et l'énergie solaire sont utilisés par 21,4% et 12,2% des ménages respectivement, contre 20,4% et 12,7% au niveau régional.

IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées

Le recensement 2014 a prévu quatre modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique, puits perdus et dans la nature.

Tab 415 : Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu -2014-

Mode d'évacuation des eaux usées	Meknès			Fès-Meknès		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Réseau public	97,0	20,6	85,7	94,0	4,4	62,9
Fosse septique	2,2	54,9	10,0	4,7	45,1	18,8
Puits perdus	0,2	6,5	1,2	0,6	18,5	6,9
Dans la nature	0,3	17,6	2,8	0,5	31,5	11,3
Autre	0,3	0,4	0,3	0,1	0,5	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2014

Au niveau préfectoral, 85,7% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, 10% utilisent des fosses septiques, 2,8% jettent les eaux usées dans la nature et 1,2% les jettent dans des puits perdus. Au niveau régional, ces taux sont respectivement de 62,9%, 18,8%, 11,3% et 6,9%.

En milieu urbain, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées forment 97% (94% au niveau régional), 2,2% utilisent des fosses septiques (4,7% au niveau régional), 0,3 jettent dans la nature (0,5% au niveau régional) et 0,2% utilisent des puits perdus (0,6% au niveau régional).

En milieu rural, à peine 20,6% des ménages utilisent un réseau public d'évacuation des eaux usées (4,4% au niveau régional), 54,9% utilisent les fausses septiques (45,1% au niveau régional), 6,5% utilisent des puits perdus (18,5% au niveau régional) et 17,6% jettent dans la nature (31,5% au niveau régional).

IV.2.8. Autres équipements ménagers

Le recensement 2014 a prévu d'autres équipements ménagers tels que le téléphone portable, la télévision, l'internet...

Tab 426: Répartition (%) des ménages selon les équipements ménagers et le milieu - 2014-

Équipements ménagers	Meknès			Fès-Meknès			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Télévision	96,8	88,7	95,6	96,4	83,9	92,1	96,1	85,7	92,5
Radio	61,2	47,8	59,3	57,9	47,5	54,3	55,4	47,3	52,6
Téléphone portable	96,4	90,3	95,5	95,1	88,8	92,9	96,5	90,3	94,3
Téléphone fixe	22,4	1,9	19,3	19,0	1,2	12,8	19,7	1,5	13,5
Internet	28,2	3,2	24,5	24,1	2,0	16,4	27,5	3,6	19,3
Ordinateur	36,2	4,9	31,6	31,6	3,5	21,9	35,7	5,7	25,4
Parabole	89,6	64,7	85,9	90,5	68,4	82,8	90,4	71,8	84,0
Réfrigérateur	92,7	74,0	89,9	92,2	70,7	84,7	91,4	73,0	85,1

Source : HCP, RGPH 2014

Au niveau préfectoral, les données du tableau ci-dessus montrent que les ménages qui disposent d'une télévision représentent 95,6% (92,1% au niveau régional), et 85,9% disposent d'une parabole (82,8% au niveau régional). Alors que seulement 59,3 % des ménages détiennent une Radio (54,3% au niveau régional). Le téléphone portable est disponible chez 95,5% des ménages de la préfecture (92,9% au niveau régional).

La part des ménages qui ont un réfrigérateur est de l'ordre de 89,9% (84,7% au niveau régional).

Quant aux autres équipements, (téléphone fixe, ordinateur et internet) leur part respective au niveau de la préfecture de Meknès est 19,3%, 31,6% et 24,5% (12,8%, 21,9% et 16,4% au niveau régional).

IV.2.9. Mode de cuisson et mode d'évacuation des déchets ménagers et des eaux usées

Conformément aux préoccupations des nations par l'environnement, de nouvelles questions ont été traitées par le RGPH 2014, notamment celles concernant le mode de cuisson et le mode d'évacuation des déchets ménagers.

IV.2.9.1. Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages en 2014 selon les diverses modalités du mode de cuisson.

Tab 43: Répartition en (%) des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu -2014-

Mode de cuisson	Meknès			Fès-Meknès			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz	99,8	98,8	99,6	99,7	94,5	97,9	99,6	91,7	96,9
Electricité	4,3	1,7	4,0	5,3	1,4	3,9	6,5	1,7	4,8
Charbon	0,5	0,8	0,6	0,5	0,8	0,6	1,1	2,3	1,5
Bois	1,2	19,2	3,9	1,3	21,4	8,3	1,4	27,1	10,2
Déchets des animaux	0,8	4,5	1,3	0,8	6,3	2,7	0,8	11,2	4,3

Source : HCP, RGPH 2014

Les données du tableau ci-dessus révèlent que le gaz reste le plus utilisable pour la cuisson et ce aussi bien au niveau préfectoral qu'aux niveaux régional et national et pour les deux milieux, ainsi la part des ménages préfectoraux qui utilisent le gaz est de 99,6% (contre respectivement 97,9% et 96,9% aux niveaux régional et national).

Quant aux autres modes de cuisson, (l'électricité, le charbon, le bois et les déchets des animaux) leur utilisation reste faible, soit respectivement 4,0%, 0,6%, 3,9% et 1,3% au niveau de la préfecture de Meknès (3,9%, 0,6%, 8,3% et 2,7% au niveau régional).

IV.2.9.2. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages en 2014 selon les diverses modalités du mode d'évacuation des déchets ménagers.

Tab 44: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu -2014-

Mode d'évacuation des déchets	Meknès			Fès-Meknès			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Bac à ordures de la commune	77,2	7,3	66,8	58,5	2,9	39,2	68,3	3,4	46,1
Camion commun ou privé	19,5	3,3	17,1	36,2	2,9	24,7	26,6	5,3	19,3
Autres	3,4	89,4	16,1	5,2	94,2	36,1	5,1	91,3	34,6

Source : HCP, RGPH 2014

En milieu urbain, 77,2% des ménages de la préfecture jettent leurs déchets ménagers dans des bacs à ordures de la commune, 19,5% se débarrassent de leurs déchets grâce à un camion commun ou privé et 3,4% utilisent autres modes. Ces proportions au niveau de la région sont respectivement 58,5%, 36,2% et 5,2%.

Contrairement à ce qui est constaté en milieu urbain, la majorité des ménages ruraux (89,4%) utilisent autres modes d'évacuation des déchets ménagers que les Bacs à ordures de la commune et les Camions communs ou privés qui restent faiblement utilisés (7,3% et 3,3%), la même constatation reste valable au niveau de la région.

CONCEPTS ET DEFINITIONS

Concepts et définitions utilisés dans le recensement général de la population et de l'habitat 2014

Démographie

Population légale :

Il s'agit de l'ensemble de la population résidant, à la date de référence du recensement, sur le territoire national et que l'on peut répartir en deux catégories :

- La population municipale ;
- La population comptée à part.

Population municipale :

Il s'agit de l'ensemble des individus constituant les ménages ordinaires. Il rentre dans cette catégorie l'ensemble des individus apparentés ou non, vivant d'une manière habituelle sous le même toit et ayant en commun des dépenses alimentaires, vestimentaires et autres. On y distingue les ménages sédentaires et les ménages nomades. Font partie également de la catégorie des ménages ordinaires, les personnes sans abris ou sans domicile fixe rattachées à un district créé à cet effet.

Population comptée à part :

La population dite comptée à part est constituée de l'ensemble des personnes qui, pour des raisons de travail, de santé ou pour des besoins d'éducation et autres, sont obligées de vivre en communauté :

- Militaires, gendarmes et forces auxiliaires logés dans les casernes, quartiers, camps ou assimilés ;
- Personnes en traitement pour plus de 6 mois dans les établissements hospitaliers ;
- Détenus dans les établissements pénitentiaires ;
- Pensionnaires des maisons d'éducation surveillée ;
- Personnes recueillies dans les maisons de bienfaisance, les hospices et les asiles ;
- Elèves et étudiants internes à la date de référence du recensement dans tout établissement d'enseignement public ou privé ;
- Ouvriers logés dans les baraquements de chantiers temporaires des travaux publics et n'ayant pas d'autres domiciles habituels.

Ménage :

Un ménage est un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont généralement communes (ces renseignements se rapportent à la date de référence du recensement). Une personne vivant seule est considérée comme constituant un ménage d'une personne.

Le taux d'urbanisation :

C'est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale.

Rapport de masculinité :

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins

Age moyen au premier mariage :

L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime.

Indice synthétique de fécondité :

C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.

Education

Taux de scolarisation (7 à 12 ans) :

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisés au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Analphabetisation :

Une personne est considérée analphabète si elle est incapable de lire et d'écrire à la fois, en le comprenant, un texte simple et bref des faits, en rapport avec sa vie quotidienne.

Il y a lieu de signaler que l'analphabétisation ne concerne que la population âgée de 10 ans et plus.

Taux d'analphabétisme :

C'est le rapport entre la population analphabète âgée de 10 ans et plus et la population totale de même âge.

Activité

Population active occupée :

Est considérée comme active occupée, toute personne âgée de 7 ans et plus qui dispose d'un travail au moment du recensement.

Taux net d'activité :

Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

Taux de chômage :

Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

Situation dans la profession principale :

C'est la situation de la personne active occupée par rapport à l'emploi qu'elle exerce au moment du recensement (ou par rapport à sa profession antérieure s'il s'agit d'un chômeur ayant déjà travaillé).

- **Indépendant** : Toute personne active occupée travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise ou exerçant un métier, mais qui n'emploie aucun salarié. On distingue trois catégories d'indépendants : indépendant ayant un local, indépendant travaillant à domicile et indépendant ambulancier ou sans local.
- **Associé ou partenaire** : Chaque personne exerçant son activité principale en tant que membre ou partenaire dans une coopérative ou association et que cette personne profite des bénéfices des activités comme tout autre membre.
- **Employeur** : Toute personne active occupée travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise ou exerçant un métier, et qui emploie au moins un salarié d'une façon permanente.
- **Salarié** : Une personne active occupée, touchant un salaire de la part d'un employeur public ou privé, en contrepartie du travail effectué. Ce salaire peut être en nature ou en espèce.
- **Aide familiale** : Une personne active occupée, travaillant dans une ou plusieurs entreprises, pour un membre de sa famille du même ménage sans percevoir de rémunération, ou tout simplement celui qui aide un membre de sa famille dans son travail. L'aide familiale vit toujours chez celui pour lequel il travaille. Une personne qui travaille pour un membre de sa famille sans habiter avec lui dans le même ménage n'est pas une "aide familiale", mais salariée ou apprentie, selon le cas.

- **Apprentis** : Une personne active occupée, travaillant pour le compte d'un employeur dans le but d'apprendre un métier, il peut recevoir un salaire symbolique.

Habitat

Logement :

Un logement est formé par une ou plusieurs pièces destinées à l'habitation et possédant une ou plusieurs entrées directes. Est considérée directe, toute entrée donnant directement sur un couloir, un escalier, une cour, un local à usage professionnel, une voie publique, une rue, un derb, un terrain vague etc.

Statut d'occupation :

- **Propriétaire/ copropriétaire** : tout ménage qui réside dans un logement qui lui appartient ou participe à sa propriété.
- **Accédant à la propriété** : tout ménage en cours de remboursement du crédit qu'un organisme financier lui a consenti pour l'acquisition de son logement de résidence principale.
- **Locataire** : tout ménage qui habite un logement dont il paie le loyer. Le mot «locataire» signifie que le logement n'appartient à aucun membre du ménage.
- **Logé gratuitement** : tout ménage résidant un logement dont il n'est pas propriétaire et ne paye pas le loyer.
- **Logement de fonction** : un logement fourni par une institution publique ou privée à ses employés gratuitement ou pour un loyer symbolique déductible du salaire.

Taux d'occupation des logements :

Le taux d'occupation des logements, autrement appelé le nombre moyen d'individus par pièce, est défini par le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de pièces occupées pour une entité géographique donnée.

Réseau public de distribution d'eau :

Il s'agit de l'eau potable distribuée par une canalisation intérieure (robinet) par une société publique ou une collectivité locale.

Réseau public de distribution d'électricité :

Il s'agit d'électricité distribuée par un réseau d'électricité public ou une collectivité locale.

TABLEAUX ANNEXES

Répartition de la population selon l'âge et le sexe -2014-

Groupes d'âges	Meknès			Fès-Meknès		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Groupes quinquennaux d'âge						
0-4 ans	39 092	37 389	76 481	210 880	201 503	412 383
5-9 ans	34 502	32 822	67 324	193 690	185 729	379 419
10-14 ans	35 596	33 890	69 486	200 251	191 581	391 832
15-19 ans	34 460	34 373	68 833	189 896	187 533	377 429
20-24 ans	35 372	36 987	72 359	188 931	193 562	382 493
25-29 ans	31 312	33 864	65 176	167 179	179 549	346 728
30-34 ans	29 931	32 602	62 533	154 379	167 092	321 471
35-39 ans	27 609	31 906	59 515	137 988	152 766	290 754
40-44 ans	27 735	30 298	58 033	129 891	140 372	270 263
45-49 ans	24 805	27 176	51 981	110 456	120 213	230 669
50-54 ans	26 186	26 270	52 456	113 978	118 914	232 892
55-59 ans	20 050	18 548	38 598	88 493	83 327	171 820
60-64 ans	15 865	15 196	31 061	72 385	70 556	142 941
65-69 ans	8 127	8 426	16 553	38 593	39 333	77 926
70-74 ans	7 242	8 387	15 629	36 148	41 258	77 406
75 ans et plus	10 119	11 341	21 460	55 098	55 429	110 527
Non déclaré	1	0	1	1	3	4
Ensemble	408 004	419 475	827 479	2 088 237	2 128 720	4 216 957
Grands groupes d'âge						
00 -14 ans	109 190	104 101	213 291	604 821	578 813	1 183 634
15 –59 ans	257 460	272 024	529 484	1 281 191	1 343 328	2 624 519
60 ans et +	41 353	43 350	84 703	202 224	206 576	408 800
Non déclaré	1	0	1	1	3	4
Total	408 004	419 475	827 479	2 088 237	2 128 720	4 216 957

Source : HCP, RGPH 2014.

Population municipale selon le groupe d'âges fonctionnel et le sexe -2014-

Groupe d'âges fonctionnel	Meknès			Fès-Meknès		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4 ans	39 092	37 389	76 481	210 880	201 503	412 383
5-6 ans	14 574	13 921	28 495	81 163	77 879	159 042
7-12 ans	41 343	39 264	80 607	234 513	224 580	459 093
13-15 ans	20 632	20 010	40 642	114 815	110 963	225 778
16-18 ans	20 973	20 906	41 879	116 290	114 793	231 083
19-25 ans	48 777	50 846	99 623	259 923	265 850	525 773
26-29 ans	24 943	26 989	51 932	133 243	143 889	277 132
30-34 ans	29 931	32 602	62 533	154 379	167 092	321 471
35-39 ans	27 609	31 906	59 515	137 988	152 766	290 754
40-44 ans	27 735	30 298	58 033	129 891	140 372	270 263
45-49 ans	24 805	27 176	51 981	110 456	120 213	230 669
50 ans et plus	87 589	88 168	175 757	404 695	408 817	813 512
Non déclaré	1	0	1	1	3	4
Ensemble	408 004	419 475	827 479	2 088 237	2 128 720	4 216 957

Source : HCP, RGPH 2014.

**Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population en 2014 selon le sexe
- Ensemble-**

Désignation		Meknès			Fès-Meknès		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		408 004	419 475	827 479	2 088 237	2 128 720	4 216 957
Statut matrimonial %	Célibataire	40,3	28,8	34,4	40,6	29,5	34,9
	Marié	57,5	56,8	57,2	57,7	57,7	57,7
	Autre	2,1	14,4	8,5	1,8	12,8	7,4
Age moyen au 1^{er} mariage		32,2	26,1	29,1	31,4	26,2	28,8
Fécondité	Indice synthétique de fécondité		2,0			2,1	
Taux d'analphabétisme (%)		15,9	34,3	25,3	23,7	45,3	34,7
Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans		97,3	96,9	97,1	95,3	93,5	94,4
Population selon l'activité	Population Active	219 841	67 169	287 010	1 113 164	303 979	1 417 143
	Population Inactive	188 163	352 306	540 469	975 073	1 824 741	2 799 814
	Taux net d'activité (%)	73,3	21,2	46,6	74,6	19,4	46,4
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	3,7	2,6	3,5	3,1	2,1	2,9
	Indépendant	28,8	16,2	26,2	33,3	16,3	30,2
	Salarié dans le secteur public	12,9	19,3	14,2	9,2	15,0	10,3
	Salarié dans le secteur privé	47,9	58,2	50,0	43,1	51,3	44,6
	Aide familiale	3,6	2,0	3,3	7,6	13,0	8,6
	Apprenti	1,0	0,4	0,9	1,2	0,7	1,1
	Associé ou partenaire	1,8	0,8	1,6	1,9	1,1	1,8
	Autre	0,3	0,4	0,3	0,5	0,5	0,5

Source : HCP, RGPH 2014.

**Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population en 2014 selon le sexe
-Milieu urbain-**

Désignation		Meknès			Fès-Meknès		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		334 935	349 549	684 484	1 251 203	1 298 588	2 549 791
Statut matrimonial %	Célibataire	40,6	29,5	34,9	41,3	30,2	35,6
	Marié	57,2	55,8	56,5	56,9	56,0	56,4
	Autre	2,2	14,7	8,7	1,9	13,8	8,0
Age moyen au 1er mariage		32,5	26,6	29,4	32,1	26,6	29,3
Fécondité	Indice synthétique de fécondité		1,9			2,0	
Taux d'analphabétisme (%)		12,7	29,8	21,5	16,1	34,2	25,4
Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans		97,9	98,2	98,0	97,4	97,6	97,5
Population selon l'activité	Population Active	177 000	62 882	239 882	653 656	231 203	884 859
	Population Inactive	157 935	286 667	444 602	597 547	1 067 385	1 664 932
	Taux net d'activité (%)	71,4	23,6	46,6	71,7	23,8	47,0
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	4,2	2,6	3,8	4,3	2,5	3,9
	Indépendant	28,1	15,8	25,3	27,9	15,2	25,1
	Salarié dans le secteur public	15,5	20,4	16,6	13,9	19,1	15,0
	Salarié dans le secteur privé	47,5	58,5	50,0	48,3	59,6	50,8
	Aide familiale	1,2	1,0	1,2	1,3	1,2	1,3
	Apprenti	1,2	0,4	1,0	1,7	0,8	1,5
	Associé ou partenaire	2,0	0,9	1,7	2,1	1,0	1,9
Autre	0,3	0,3	0,3	0,5	0,6	0,5	

Source : HCP, RGPH 2014.

**Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population en 2014 selon le sexe
-Milieu rural-**

Désignation		Meknès			Fès-Meknès		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		73 069	69 926	142 995	837 034	830 132	1 667 166
Statut matrimonial %	Célibataire	39,1	24,7	32,1	39,5	28,4	33,9
	Marié	59,0	62,6	60,8	58,9	60,5	59,7
	Autre	1,9	12,7	7,2	1,6	11,1	6,3
Age moyen au 1^{er} mariage		31,1	23,9	27,7	30,4	25,7	28,1
Fécondité	Indice synthétique de fécondité		2,3			2,4	
Taux d'analphabétisme (%)		31,6	58,0	44,5	35,3	63,4	49,3
Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans		94,6	91,4	93,1	92,7	88,2	90,5
Population selon l'activité	Population Active	42 841	4 287	47 128	459 508	72 776	532 284
	Population Inactive	30 228	65 639	95 867	377 526	757 356	1 134 882
	Taux net d'activité (%)	82,6	8,5	46,3	79,2	12,2	45,5
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	1,7	1,8	1,7	1,4	0,9	1,4
	Indépendant	31,2	21,8	30,5	40,6	19,5	38,2
	Salarié dans le secteur public	2,8	3,5	2,8	3,0	2,6	2,9
	Salarié dans le secteur privé	49,4	54,9	49,8	36,1	26,2	35,0
	Aide familiale	12,9	16,4	13,2	16,2	48,6	19,9
	Apprenti	0,5	0,2	0,4	0,5	0,2	0,5
	Associé ou partenaire	1,2	0,7	1,2	1,6	1,7	1,6
	Autre	0,3	0,6	0,4	0,5	0,4	0,5

Source : HCP, RGPH 2014.

Conditions d'habitation des ménages selon le milieu de résidence -2014-

Désignation		Meknès			Fès-Meknès		
Milieu de résidence		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Population et ménages	Population Municipale	408 004	419 475	827 479	2 549 791	1 667 166	4 216 957
	Ménages	164 167	28 487	192 654	600 113	319 384	919 497
	Taille Moyenne	4,2	5,2	4,3	4,2	5,2	4,6
Type d'habitat (en %)	Villa ou étage de villa	4,1	1,6	3,7	4,1	0,8	2,9
	Appartement	16,7	0,7	14,3	18,2	0,3	12,0
	Maison Marocaine traditionnelle	7,8	8,5	7,9	6,8	3,0	5,5
	Maison Marocaine moderne	68,8	41,7	64,8	66,6	24,7	52,0
	Habitat Sommaire ou bidonville	1,6	6,3	2,3	2,3	3,4	2,7
	Logement de type rural	0,5	40,3	6,4	1,2	67,0	24,1
	Autres	0,6	0,8	0,7	0,9	0,8	0,9
	Statut d'occupation (en %)	Propriétaire ou copropriétaire	53,7	82,0	57,9	57,5	86,6
Accédant à la propriété		7,4	2,8	6,7	6,1	0,7	4,2
Locataire		28,4	1,5	24,4	25,9	1,5	17,4
Logé gratuitement		8,1	10,2	8,4	8,3	9,0	8,5
Logement de fonction		1,3	1,7	1,4	1,4	1,2	1,3
Autres		1,0	1,7	1,1	0,9	1,0	0,9
Ancienneté du logement (en %)	Moins de 10 ans	23,8	17,3	22,8	20,9	15,9	19,2
	Entre 10 et 19 ans	21,7	18,2	21,1	20,4	18,1	19,6
	Entre 20 et 49 ans	38,4	35,9	38,1	45,1	34,4	41,4
	50 ans et plus	16,1	28,6	18	13,5	31,6	19,8
Taux d'occupation (personne/pièce)		1,3	1,7	1,3	1,3	1,6	1,4
Equipements de base du logement (en %)	Cuisine	94,9	91,3	94,4	94,8	89,3	92,9
	W.C	99,4	89,3	97,9	99,0	79,8	92,3
	Bain moderne ou douche	57,8	16,0	51,6	53,9	9,0	38,3
	Bain local	5,2	28,3	8,7	5,9	29,6	14,1
	Eau Potable/Courante	95,2	45,1	87,8	94,5	23,5	69,8
	Electricité	96,3	84,4	94,6	96,5	84,1	92,2
Mode d'évacuation des eaux usées (en %)	Réseau public	97,0	20,6	85,7	94,0	4,4	62,9
	Fosse septique	2,2	54,9	10,0	4,7	45,1	18,8
	Puits perdus	0,2	6,5	1,2	0,6	18,5	6,9
	Dans la nature	0,3	17,6	2,8	0,5	31,5	11,3
	Autre	0,3	0,4	0,3	0,1	0,5	0,3
Mode d'évacuation des déchets	Bac à ordures de la commune	77,2	7,3	66,8	58,5	2,9	39,2
	Camion commun ou privé	19,5	3,3	17,1	36,2	2,9	24,7
	Autres	3,4	89,4	16,1	5,2	94,2	36,1
Autres équipements (en %)	Télévision	96,8	88,7	95,6	96,4	83,9	92,1
	Radio	61,2	47,8	59,3	57,9	47,5	54,3
	Téléphone portable	96,4	90,3	95,5	95,1	88,8	92,9
	Téléphone fixe	22,4	1,9	19,3	19,0	1,2	12,8
	Internet	28,2	3,2	24,5	24,1	2,0	16,4
	Ordinateur	36,2	4,9	31,6	31,6	3,5	21,9
	Parabole	89,6	64,7	85,9	90,5	68,4	82,8
	Réfrigérateur	92,7	74,0	89,9	92,2	70,7	84,7

Source : HCP, RGPH 2014.